AUDIT DE LA FILIÈRE "CHEVAL DE TRAIT" EN RHÔNE-ALPES

État des lieux des différents débouchés possibles du cheval de trait rhônalpin

Août 2014

Tiphaine SEULLIET

Institut Français du Cheval et de l'Équitation

Table des matières

Table des sigles et abréviations....4

Introduction....5

I.Présentation de la viande chevaline, une filière française aux nombreuses facettes....6

I.1Focus sur la filière viande chevaline en France....6

Le consommateur et la viande rouge....6

Les commerçants....7

Le producteur et la viande blanche....8

I.2Aperçu des autres débouchés du cheval de trait en France....9

II.Actualités des filières équines et viande chevaline....10

II.1La filière équine et l'actualité....10

Actualités nationales....10

Actualités régionales....11

II.2La viande chevaline et l'actualité....11

Une viande controversée et un scandale aux conséquences surprenantes....11

De nouvelles démarches à l'échelle de la France....12

III.État des lieux de la filière cheval de trait en Rhône-Alpes....13

III.1Les éleveurs : nombreux et passionnés....13

III.2Les abattoirs : l'abattage équin, une activité anecdotique....17

III.3Les bouchers chevalins : un métier en déclin....18

III.4Les syndicats de race de trait de la région Rhône-Alpes, des éleveurs qui cherchent à s'organiser autours d'autres débouchés....21

III.5Atouts et contraintes de la filière du cheval de trait rhônalpin....24

Potentiel à l'export....24

Manque d'organisation de la filière....27

IV.Quelques perspectives de développement....29

Conclusion....30

Bibliographie....31

Annexes....32

Table des illustrations....40

Figures....40

Tableaux....41

Annexes....41

Table des sigles et abréviations

ASECRA : Association des Syndicats des Éleveurs de Chevaux de Rhône-Alpes

BAC : Bilan des Acquis et du Comportement

CIV : Centre d'Information des Viandes

CROF : Contrat Régional d'Objectif de Filière

FBHF : Fédération des Bouchers Hippophagiques de France

GIP : Groupement d'Intérêt Public

GMS : Grandes et Moyennes Surfaces

ifce : Institut Français du Cheval et de l'Équitation

OER :Observatoire Économique Régional

PAC : Politique Agricole Commune

PMBE : Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage

REFErences : Réseau Économique de la Filière Équine

SFET : Société Française des Équidés du Travail

SHF : Société Hippique Française

SIRE : Système d'Identification Relatif aux Équidés

TEC : Tonnes Équivalent Carcasse

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

UE :Union Européenne

Introduction

Véritable patrimoine vivant, le cheval de Trait a accompagné les Français tout au long de leur Histoire. Toujours présent dans les campagnes de France, le cheval de Trait représenté par neuf races (Ardennais, Auxois, Boulonnais, Breton, Cob Normand, Poitevin mulassier, Percheron, Trait Comtois et Trait du Nord) a vu ses effectifs considérablement diminuer suite à l'arrivée du machinisme. Aujourd'hui, ce cheval doit sa survie principalement à la commercialisation de sa viande dont la consommation crée une véritable polémique en France, et ce malgré ses qualités organoleptiques et nutritionnelles reconnues (forte teneur en fer, en vitamines, en protéines et peu de graisses) (Viande-chevaline.fr, 2014).

Après un premier audit en 2006, (*Audit de la filière viande chevaline en Rhône-Alpes et perspectives de développement*, MASSON.T, 2006) ce rapport fournit un état des lieux actualisé sur la filière "Cheval de Trait" en Rhône-Alpes et plus particulièrement celle de la viande chevaline. La commercialisation de viande chevaline est en effet le débouché principal de plus de 80 % des poulains trait naissant en France. Ce rapport retranscrit le ressenti des acteurs de la filière régionale, obtenu par enquêtes.

L'audit répond aux problématiques suivantes:

-Quelle place occupe le cheval de trait en Rhône-Alpes en 2013 ?

-Comment a évolué la commercialisation de la viande chevaline, ainsi que les autres débouchés qui existent pour ce cheval ?

-Qui sont les acteurs de cette filière ?

-Quelles sont les perspectives de développement pour l'avenir du cheval de trait en Rhône-Alpes et en France?

Après un premier aperçu de la viande chevaline en France et des autres débouchés du cheval de trait, nous présenterons les différentes actualités qui ont influencé l'évolution de la filière équine depuis 2006 jusqu'à aujourd'hui. Les enquêtes auprès des différents acteurs de la filière trait permettent de faire un état des lieux de la filière. Nous conclurons par les perspectives de développement envisagées pour l'avenir de la filière cheval de trait en Rhône-Alpes.

I. Présentation de la viande chevaline, une filière française aux nombreuses facettes

I.1 Focus sur la filière viande chevaline en France

Le consommateur et la viande rouge

Un constat perdure depuis 2006 et est visible à l'échelle de la filière viande en général : les Français mangent de moins en moins de viande. La viande chevaline, dont la consommation subit une importante baisse depuis 1979, ne correspond plus qu'à 0,3kg de viande consommée par habitant en 2010, soit une diminution de 17,58 % depuis 2006, date du dernier audit de la filière (ifce, 2013).

La consommation de viande chevaline a diminué de 81,3 milliers de tonnes équivalent carcasse (TEC) en 33 ans (de 1979 à 2012), soit en moyenne, 2,46 milliers de TEC perdus chaque année (*cf.* Figure 1).

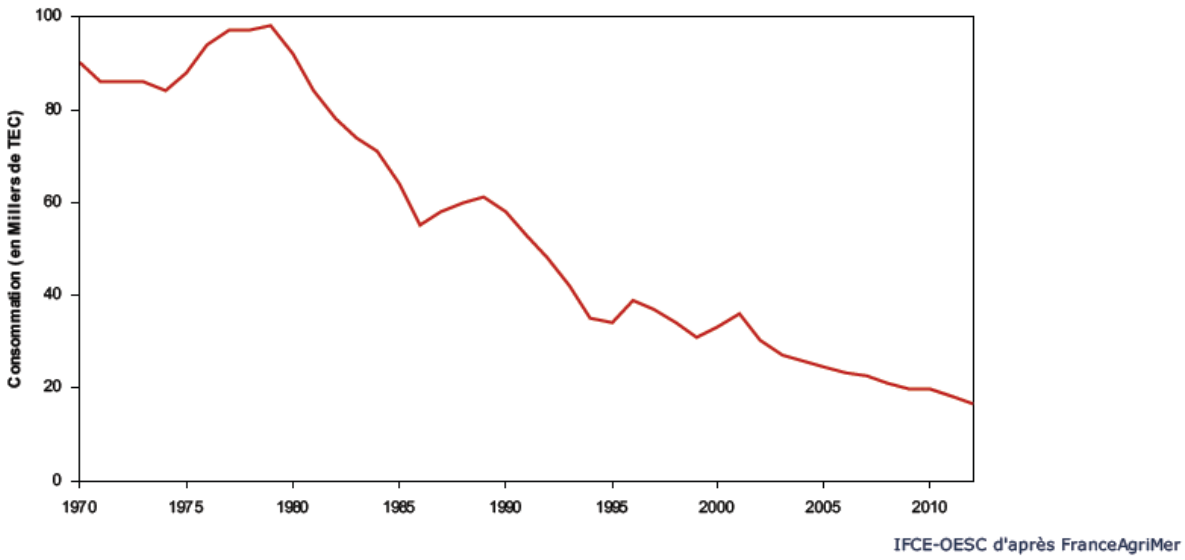

Figure 1 : Évolution de la consommation de viande chevaline en France (d'après FranceAgriMer)

Les Français aiment la viande rouge. Or cette viande correspond à celle d'un cheval adulte. La saveur de cette viande ne se retrouve pas dans la viande blanche du poulain "laiton" (poulain trait de moins d'un an allaité par sa mère) (FLAMENT.D, 2011). De même, la couleur rouge provient d'une viande richement irriguée, soit celle d'un cheval adulte. En comparaison, le poulain de trait aura une viande, certes tendre du fait de son jeune âge (grâce à un collagène encore souple et présent en petite quantité) mais de couleur blanche avec peu de goût (BLAIS.C, 2008). En concurrence directe avec le veau (prix d'achat similaire), la viande de laiton subit en plus la mauvaise réputation de l'hippophagie en France d'où une commercialisation difficile.

En France, la viande provient souvent de chevaux réformés des courses hippiques, accidentés ou n'atteignant pas les performances souhaitées (MASSON.T, 2005). On trouve aussi d'anciens chevaux de particuliers ou de centres équestres qui n'ont plus les moyens financiers pour les entretenir, ou qui ne leur trouvent plus de valeur sportive ou dans leur utilisation.

Afin d'approvisionner les consommateurs français à la recherche de viande chevaline rouge et du fait de la production de viande blanche par les producteurs nationaux, la France doit importer de

nombreux chevaux de type léger du Canada, de l'Europe de l'Est et d'Amérique du Sud (MASSON.T, 2006).

Les commerçants

Concernant les commerçants, la même tendance qu'en 2006 est observée avec un nombre de bouchers chevalins qui tend à diminuer (environs 1000 bouchers chevalins en France en 2006 et 650 en 2013). Ils sont moins d'une vingtaine sur toute la région Rhône-Alpes et beaucoup se contentent de leur clientèle fidèle qui mange du cheval une fois par semaine en moyenne. Les régions du Nord de la France étant les plus hippophagiques, la population de bouchers chevalins y est d'autant plus importante. Les professionnels trouvent des difficultés à trouver des successeurs parmi les jeunes, peu attirés par ce travail nécessitant un véritable savoir-faire. En effet, la viande chevaline doit être beaucoup plus travaillée que celle du bœuf, du fait de sa forte innervation. Le cheval de réforme est apprécié pour sa viande qui correspond aux attentes du consommateur et dont la carcasse est facile à travailler. De ce fait, peu de bouchers proposent du cheval de trait adulte dont les imposantes carcasses rendent le travail difficile, et du laiton dont la viande n'est pas recherchée par le consommateur français. (MASSON.T, 2006)

Les abattoirs français sont peu enclin à prendre des chevaux pour le compte des éleveurs et des bouchers chevalins. Les grandes et moyennes surfaces (GMS) et les grossistes se fournissent donc à partir des importations en chevaux légers provenant principalement du Canada, de l'Europe de l'Est (Pologne), du Mexique et de l'Argentine (*cf.* Figure 2). Les importations en provenance des États-Unis ont été arrêtées en 2007 avec la fermeture des abattoirs américains suite à l'interdiction d'abattre des chevaux dans le pays.

Peu de GMS vendent de la viande chevaline mais ces dernières n'abandonnent pas ce produit pour lequel elles ont une clientèle fidèle. (MASSON.T, 2006)

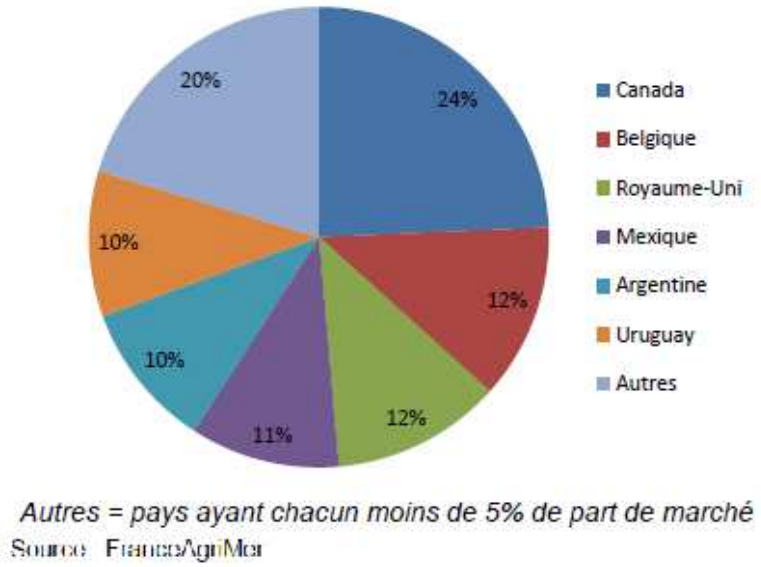

Figure 2 : Importations françaises de viande chevaline en 2012 (FranceAgriMer)

Un consommateur sur deux achète de la viande chevaline chez un boucher. La relation artisan boucher et client est encore très présente dans cette filière (*cf.* Figure 3).

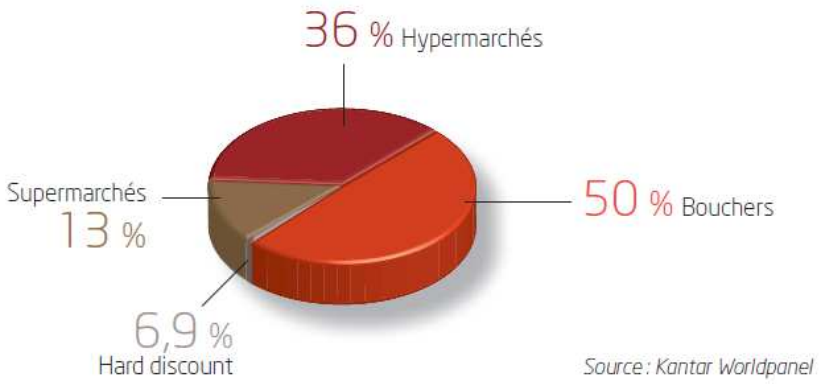

Figure 3 : Consommation des ménages par lieu d'achat en 2009 (FranceAgriMer)

Le producteur et la viande blanche

Dix races de chevaux de trait sont reconnues en France avec le Franche Montagne (race Suisse) dont neuf sont d'origine française. Ces chevaux sont souvent élevés par des passionnés. Le nombre de poulinières dans les élevages est très variable. Ces élevages restent de taille modeste du fait de l'incertitude des débouchés. Un quart des chevaux produits en France sont des chevaux de trait. On note une diminution globale de l'élevage qui est passé de 55 536 naissances en 2006 à 49 579 en 2013 (toutes races et types de chevaux confondus). En 2008, 88 % des poulains de trait étaient abattus et avaient pour destination principale l'Italie (66 %), amatrice de viande blanche (16 516 naissances de poulains trait en 2008) (*cf.* Figure 4) (ifce, 2013).

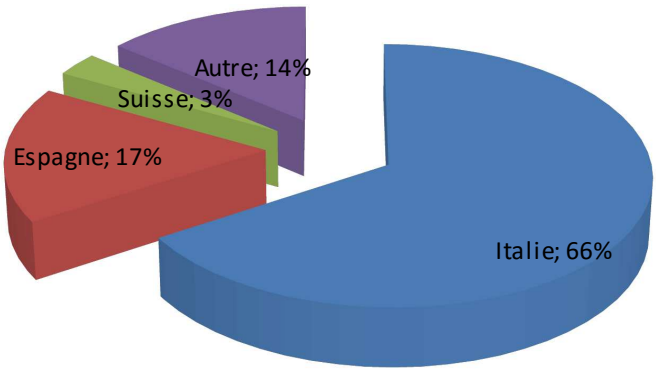

Figure 4 : Export en vif en 2008 (FranceAgriMer)

Les autres débouchés recherchés par les éleveurs sont la reproduction, le travail, le loisir, les concours ou bien le spectacle. Cependant, la demande dans ces derniers reste faible et la vente de poulains "laitons" à destination de la consommation italienne reste la plus intéressante. En effet l'entretien d'une poulinière et de son poulain coûte cher, surtout lorsque le poulain ne se contente plus du lait de sa mère. L'éleveur, peu sûr de trouver un acheteur pour son poulain, préfère se tourner vers la boucherie, débouché lui permettant d'équilibrer les frais engendrés depuis la saillie jusqu'au poulinage (prix de la saillie, échographie, identification du poulain, etc...) (MASSON.T, 2006).

I.2 Aperçu des autres débouchés du cheval de trait en France

Le cheval de trait reste cependant fortement associé aux travaux agricoles et de nombreux passionnés utilisent toujours sa force et son tempérament calme pour débarder des troncs en forêt, labourer des vignes, tondre, tracter des outils de maraîchage, etc... Ces débouchés sont recherchés en Rhône-Alpes, région agricole et d'élevage (ANCTC, 2010).

Ces chevaux qui allient puissance et tranquillité sont très appréciés pour l'attelage mais aussi pour l'équitation. Le cheval de trait se retrouve aussi en ville, par exemple à tracter des bennes à ordure, effectuer du ramassage scolaire. Il représente aujourd'hui une énergie renouvelable qu'il faut apprendre à exploiter pour répondre aux problématiques environnementales. (ANCTC, 2010)

Un autre des débouchés est l'élevage avec de nombreux étalons et poulinières présents en France, maintenus par des éleveurs passionnés, largement représentés en Rhône-Alpes.

Les autres débouchés existants sont :

- le spectacle avec comme exemple la troupe Jehol (Doubs, 25), qui met en scène des Traits Comtois ou bien Loulou Etien, spécialiste du spectacle équestre avec des chevaux de trait (Allier, 03).
- l'élevage laitier dont le représentant principal est la laiterie Chevalait (Orne, 61).
- l'équithérapie, avec le cheval qui joue un rôle de médiateur social auprès de personnes handicapées, détenues, désorientées, etc... dont les formations sont dispensées par la Société Française d'Équithérapie.

Tous ces débouchés, viande comprise, contribuent à maintenir l'élevage des neuf races françaises de chevaux de trait.

II. Actualités des filières équines et viande chevaline

II.1 La filière équine et l'actualité

Actualités nationales

L'actualité de l'élevage équin à l'échelle de la France a été profondément bouleversée ces dernières années avec :

2009 : Suppression de la prime aux naisseurs.

Fin de la prise en charge par l'État des frais non négociables demandés par les équarrisseurs pour l'enlèvement et l'élimination des cadavres des animaux d'élevage.

2010 : Privatisation de l'étalonnage public autrefois assuré par les Haras Nationaux.

Création du Bilan des Acquis et du Comportement du cheval monté (BAC cheval monté).

Février 2010 : Création de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (ifce), établissement public issu du regroupement entre les Haras nationaux et l'École nationale d'équitation, constituant l'opérateur public unique pour toute la filière équine.

Décembre 2010 : Création du Groupement d'intérêt public (GIP) France-Haras dans le but de professionnaliser les missions "concurrentielles" de la filière équine autrefois assurées par les Haras nationaux (activités d'étalonnage, identification de terrain, appui technique et services aux éleveurs).

2011 : Transformation de la Société Hippique Française (SHF) en société mère, regroupant l'ensemble des participants aux épreuves SHF (naisseurs, cavaliers et propriétaires), les cooptés (juges, anciens éleveurs, personnalités), les Associations Nationales de Races de sports, les éleveurs et les associations de commerce.

2012 : Diminution des encouragements de concours d'élevage jusqu'à leur disparition en 2014. Compensation par des fonds privés (fonds EPERON (fonds d'Encouragement aux Projets Équestre Régionaux ou Nationaux), redistribution des frais d'engagement des éleveurs aux concours).

Création du Bilan des Acquis et du Comportement du cheval attelé (BAC cheval attelé).

Mars 2012 : Création de la Société Française des Équidés de Travail (SFET) rassemblant les fédérations France Trait, France Ânes et Mulets et la Fédération des Chevaux de Territoires. Son rôle est de promouvoir l'élevage afin d'améliorer des produits issus de ces races en adéquation avec le marché ainsi que gérer la politique de répartition des encouragements versés par l'État.

2013 : Suppression de la TVA à taux réduit sur certaines activités équines, dont la vente d'équidés, qui a entraîné les manifestations de "l'Équitaxe" suite à la remise en cause du taux de TVA réduit par la Commission Européenne.

2015: Mise en application de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) réformée en 2014.

Actualités régionales

À l'échelle de la région Rhône-Alpes, les acteurs de la filière équine se sont plusieurs fois mobilisés dans un véritable soucis d'évolution des activités de la filière.

2008 : Réalisation d'un premier Observatoire Économique Régional (OER) recueillant les informations socio-économiques de la filière équine en Rhône-Alpes à partir des données de l'année 2007.

2012 : Réalisation d'un second Observatoire Économique Régional permettant l'obtention d'un nouvel état des lieux actualisé de la filière à partir des données de l'année 2011.

Mise en place du Contrat Régional d'Objectif de Filière (CROF) en Rhône-Alpes, programme d'actions établi sur 4 ans (2012 à 2016) dont l'objectif est de promouvoir et de développer les différents axes de la filière équine rhônalpine. Le quatrième axe du CROF est entièrement consacré à la filière du cheval de trait dans la région.

2014 : Réalisation d'un nouvel Observatoire Économique Régional obtenu à partir de données 2013, financé dans le cadre du CROF.

II.2 La viande chevaline et l'actualité

Une viande controversée et un scandale aux conséquences surprenantes

La viande chevaline avait beaucoup fait parler d'elle durant les années 80 avec entre autre l'opposition de groupes anti-hippophagiques et la découverte de la trichinellose. Cette dernière est une maladie parasitaire transmise alors que la viande est crue ou insuffisamment cuite, lorsque l'animal a été contaminé par les larves d'un vers rond (nématode) dont on connaît plusieurs variétés. C'est en 2013 où le scandale du Horsegate rappelle aux consommateurs cette viande. En effet, de la viande chevaline est découverte dans des produits théoriquement faits à base de bœuf et vendus chez tous les grands distributeurs de plats préparés début 2013. Cette crise alimentaire mais non sanitaire remet en cause toute la traçabilité des aliments en révélant un trafic d'ampleur européenne touchant entre autre la Roumanie, le Belgique, la Hollande, la France et le Royaume-Uni (MAAF, 2014).

À l'échelle de la France, les commerçants de viande chevaline ont observé une légère hausse de leurs ventes due à la curiosité de nouveaux clients souhaitant goûter cette viande, souvent consommée par des habitués jusqu'alors.

2007 : Campagne promotionnelle de la viande chevaline mise en place par Interbev équin : « La Viande Chevaline, on a toujours une raison de l'aimer.».

Réaction de la fondation Brigitte Bardot la même année par la contre-campagne "Le cheval, vous l'aimez comment?" et exclusion de la fondation au Salon du Cheval.

Fermeture des abattoirs équins aux États-Unis.

Septembre 2008 : Conférence sur la viande chevaline réunissant tous les acteurs de la filière, des scientifiques et chercheurs ainsi que des représentants d'associations protectrices des animaux conviés par le CIV (Centre d'Information des Viandes).

2009 : Création de l'aide à l'engraissement de chevaux de boucherie par FranceAgriMer initialement prévue pour la période 2001-2012 et prolongée en 2013.

2012 : Nouvelle campagne publicitaire promue par Interbev équin et mise en place d'une exposition "Chevaline(s)" (photographies, sculptures, illustrations…) autours de 7 artistes et d'une dégustation de viande chevaline au restaurant parisien "le Taxi Jaune".

Riposte de la fondation Brigitte Bardot par la mise en place d'affiches "Ne mangez pas de cheval" placardées sur les bus parisiens.

2014 : Création d'un label "Viande de France" comprenant la viande chevaline et mis en place par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Publication dans les journaux *Le Parisien*, *Le Figaro*, *Var Matin,* et *Le Monde* d'une lettre ouverte écrite par Brigitte Bardot à l'intention du président de la République François Hollande et du Premier ministre, Manuel Valls demandant l'abolition de l'abattage rituel et la fermeture des abattoirs de chevaux.

De nouvelles démarches à l'échelle de la France

Afin de rassurer le consommateur suite au scandale du Horsegate qui remet en cause toute la traçabilité des aliments à l'échelle européenne, le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a décidé de mettre en place un label "Viande de France" en 2014 englobant la viande chevaline. Ce label assure la traçabilité de la viande en certifiant l'origine des animaux nés, élevés et abattus en France. (MAAF, 2014)

Une autre démarche de promotion de viande chevaline est celle du CROF qui dans ses actions programmées, prend en compte le développement de la filière cheval de trait en Rhône-Alpes.

Figure 5 : Logos du label "Viande de France" selon le type de viande (Viande-de-france.fr)

III.État des lieux de la filière cheval de trait en Rhône-Alpes

Afin de présenter un état des lieux pertinent et d'obtenir une vue globale réaliste de la filière du cheval de trait en Rhône-Alpes, les différents acteurs de cette filière ont été interrogés :

- les éleveurs de chevaux de trait,
- les abattoirs ayant traité des équidés durant l'année 2013,
- les bouchers chevalins de la région,
- les syndicats représentant les éleveurs de chevaux de trait présents en Rhône-Alpes.

Ainsi plus d'une centaine d'enquêtes ont été réalisées, soit de façon exhaustive, soit via un échantillon représentatif de la famille (plus de 10 % de la population). La typologie de chaque famille de la filière et les conclusions qui découlent des analyses réalisées quant aux attentes de chacun et l'évolution de leur métier sont détaillées par la suite.

III.1 Les éleveurs : nombreux et passionnés

Méthodologie *:* les éleveurs trait ont été enquêtés via un échantillon qui regroupe les élevages rhônalpins en trois catégories :

-les élevages à une poulinière saillie en 2013 ; 11 % ont été enquêtés,
-les élevages ayant entre 2 et 4 poulinières saillies en 2013 ; 11 % ont été enquêtés,
-les élevages à 5 et plus poulinières saillies en 2013 ; 27 % ont été enquêtés.

Au total, 13 % de la population des éleveurs de chevaux de trait de Rhône-Alpes a été enquêtée.

En Rhône-Alpes; 686 élevages de chevaux de trait sont comptabilisés en 2013, soit 364 élevages possédant une poulinière saillie cette même année, 233 ayant deux à quatre poulinières et 89 élevages à 5 poulinières et plus. Représentant un dixième des élevages de chevaux de trait en France, Rhône-Alpes est la cinquième région en terme d'effectif d'élevages de chevaux de trait. Le département où les élevages de chevaux de trait sont le plus présent est la Loire avec 168 élevages ayant déclaré la mise à la reproduction d'une de leur poulinière en 2013, au moment des enquêtes. Le Rhône est le seul autre département où plus d'une centaine d'élevages est répertoriée soit 125. Au contraire, seulement une douzaine d'élevages a été comptabilisée dans la Drôme en 2013 (*cf.* Figure 6). (ifce, 2013)

Les principales races représentées en Rhône-Alpes sont le Trait Comtois de manière très majoritaire (420 élevages recensés en 2013), le Percheron (90 élevages), et en moindre effectif, l'Ardennais (17 élevages) et l'Auxois (7 élevages) (*cf.* Figure 7). (ifce, 2013)

La race trait comtoise est très largement répandue dans la région avec 520 naissances enregistrées par le SIRE (Système d'Identification Relatif aux Équidés) en 2013, soit 61,39 % des naissances de poulains trait nés cette même année.

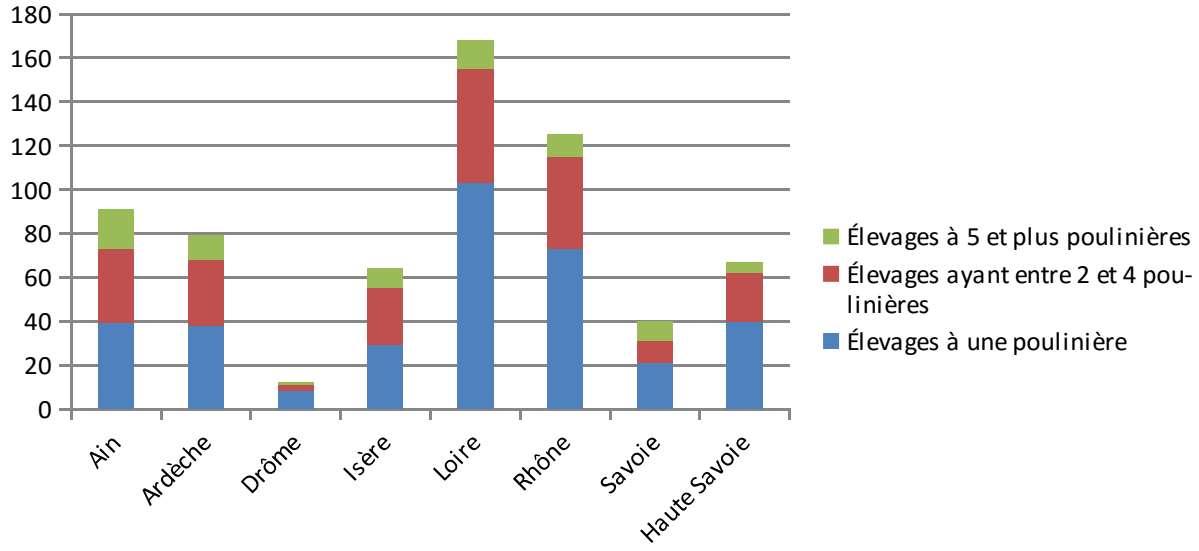

Figure 6: Nombre des élevages de chevaux de trait par département, selon le nombre de poulinières (ifce)

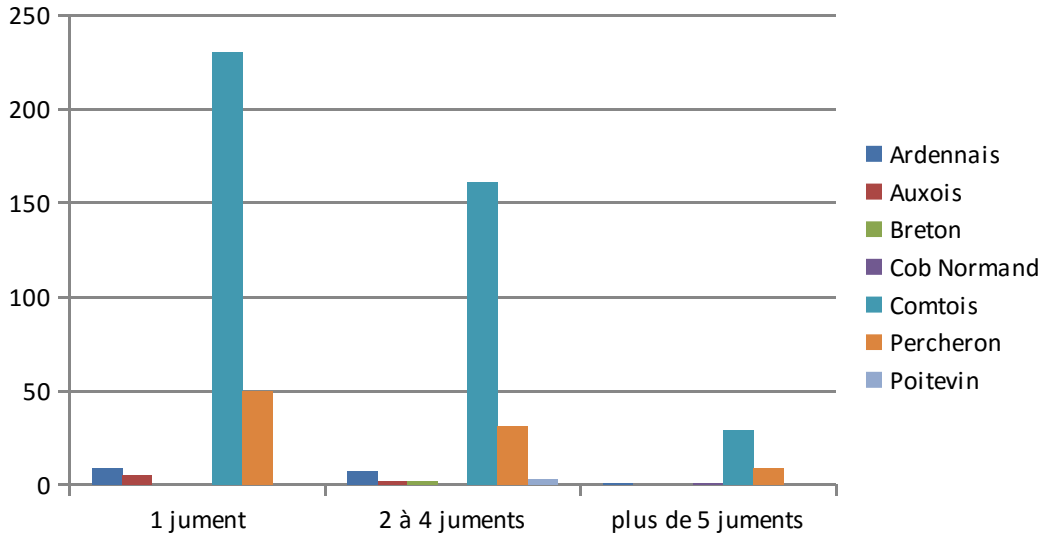

Figure 7 : Nombre des élevages de chevaux de trait par race, selon le nombre de poulinières (ifce)

Avec un manque de débouchés évident, les éleveurs se tournent majoritairement vers la commercialisation de la viande chevaline pour vendre leurs poulains. Ces derniers sont le plus souvent vendus au moment du sevrage, afin d'éviter des frais d'alimentation supplémentaires. En effet, le jeune poulain mâle, n'intéresse pas les éleveurs pour le renouvellement de leur troupeau. De plus, le temps et les dépenses nécessaires pour l'élever et l'éduquer à l'attelage ou à la selle sont coûteux. L'éleveur n'a pas toujours les compétences ou les moyens financiers non plus. Ainsi plus de 50 % des éleveurs interrogés dénoncent un manque de débouchés(*cf.* Figure 8). Le prix de vente des chevaux décourage aussi les éleveurs qui rentrent difficilement dans leurs frais. La vente des poulains laitons avant un an reste la solution la plus rentable.

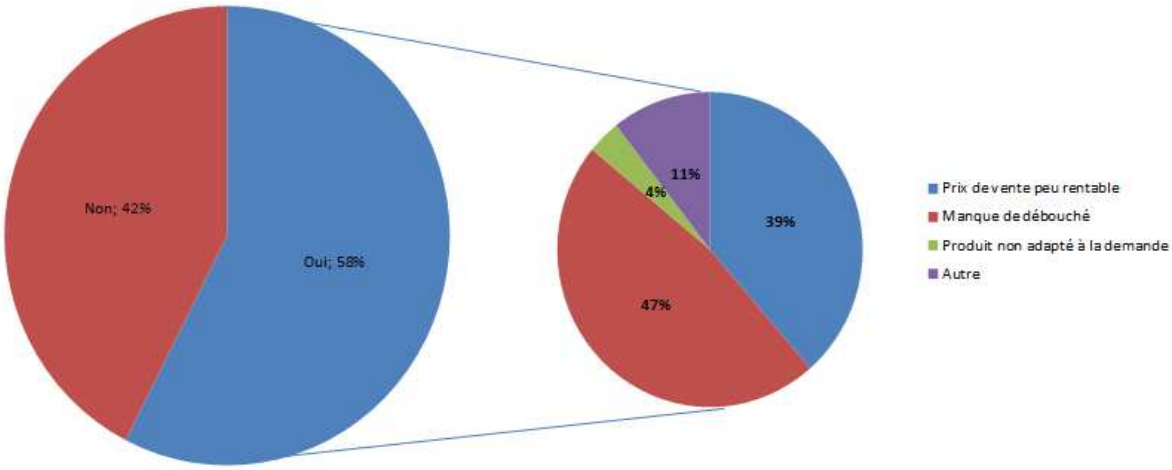

Figure 8 : Les éleveurs de chevaux de trait rhônalpins ont-ils rencontré des difficultés en 2013 pour commercialiser leurs produits? Lesquelles?

**Autre : Nécessité d'avoir un cheval répondant aux critères du cheval de loisir, Gros manque à gagner sur l'élevage de chevaux de trait, plus d'étalon disponible dans les Haras nationaux…*

Malgré la proximité de l'Italie, grande importatrice de poulains de trait laitons, les éleveurs rhônalpins exportent peu leurs produits directement. Les poulains sont vendus à des bouchers chevalins, à des négociants et des centres d'allotement avant d'être exportés. Ainsi, la plupart des jeunes poulains de la région sont destinés à la viande, et ce, jusqu'à 24 mois, âge après lequel les chevaux renforcent leur ossature, rendant le travail des carcasses difficile. Après deux ans, le cheval est le plus souvent destiné à l'élevage comme futur reproducteur ou comme cheval de loisir ou de sport (attelage, monte...) (*cf.* Figure 9). Par ailleurs, l'idée d'établir un contrat entre un négociant et l'éleveur ne convainc pas ce dernier qui n'est pas sûr de pouvoir fournir un poulain chaque année.

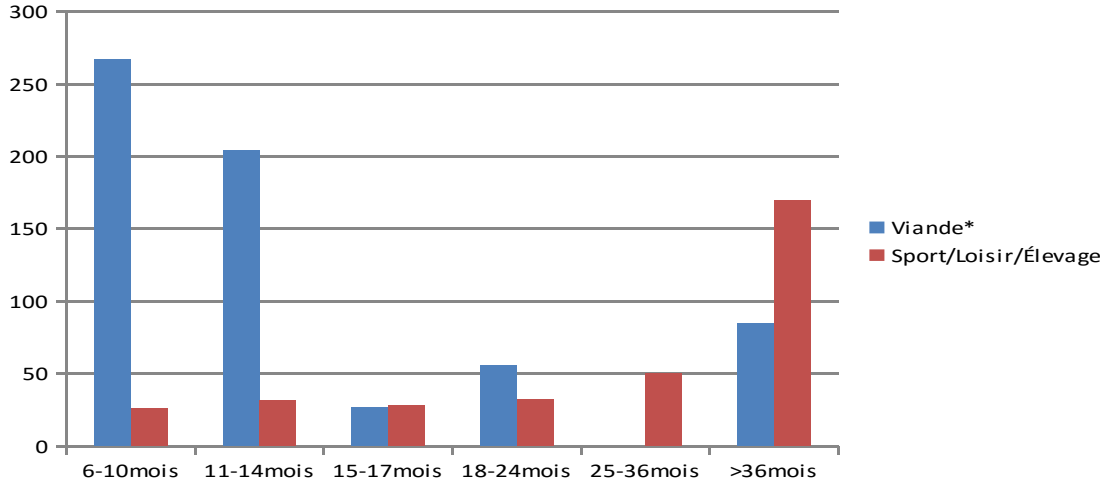

Figure 9 : Effectif de chevaux vendus en Rhône-Alpes en 2013 suivant leur âge et leur destination de vente

**Viande : Boucheries chevalines, centres d'allotement, chevillards, négociants, exports, ventes directes.*

Les prix de vente des poulains varient selon l'âge de l'animal. Ce prix est la plupart du temps discuté entre l'acheteur (le boucher ou le négociant) et l'éleveur avec cependant, peu de marge de négociation et un prix de base déduit des cours de commercialisation de la viande chevaline (*cf.* Figure 10 et Annexe 1). En 2013, le prix de vente d'un poulain trait laiton est de 2,90€/kg de poids de carcasse et de 1,51€/kg de poids vif.

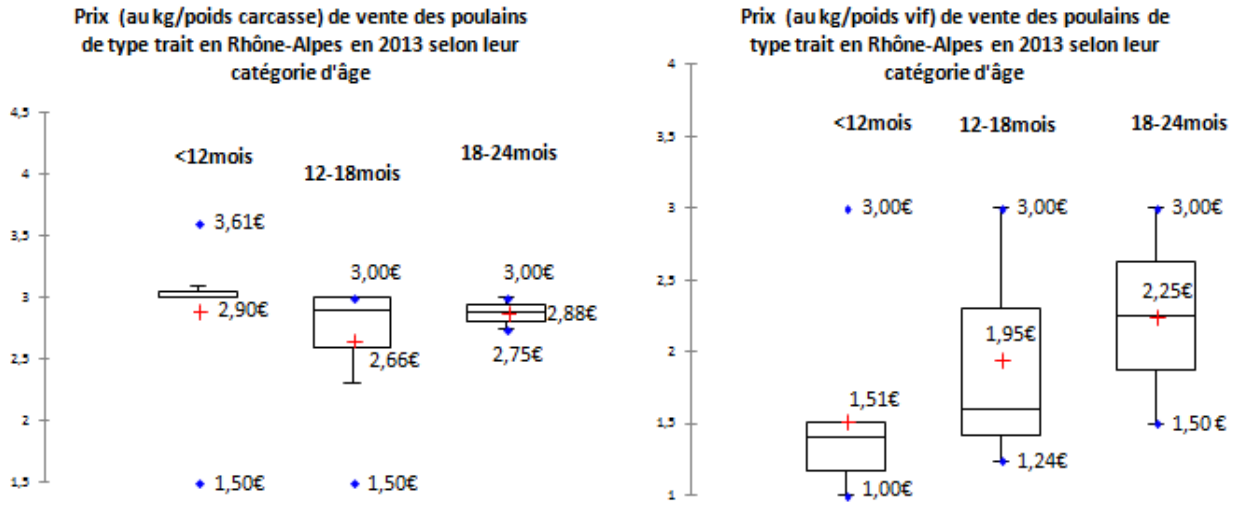

Figure 10 : Prix de vente de chevaux à destination bouchère en Rhône-Alpes en 2013

Plus de 40 % des éleveurs interrogés disent vendre leurs poulains "maigres" c'est à dire sans que ce dernier soit passé par une phase d'engraissement. Les raisons évoquées pour justifier ce choix sont diverses mais le manque de place et de moyens financiers pour assurer cet atelier sont souvent mentionnés. Il en résulte un fort écart de poids vif d'un élevage à un autre. Cet écart se répercute bien entendu sur le poids de carcasse de l'animal. Il faut rappeler qu'en moyenne, le rendement de carcasse d'un jeune poulain est de 61 %, alors que celui d'un jeune bovin est de 59 % (*cf.* Figure 11). (DOAT.JP, 2011)

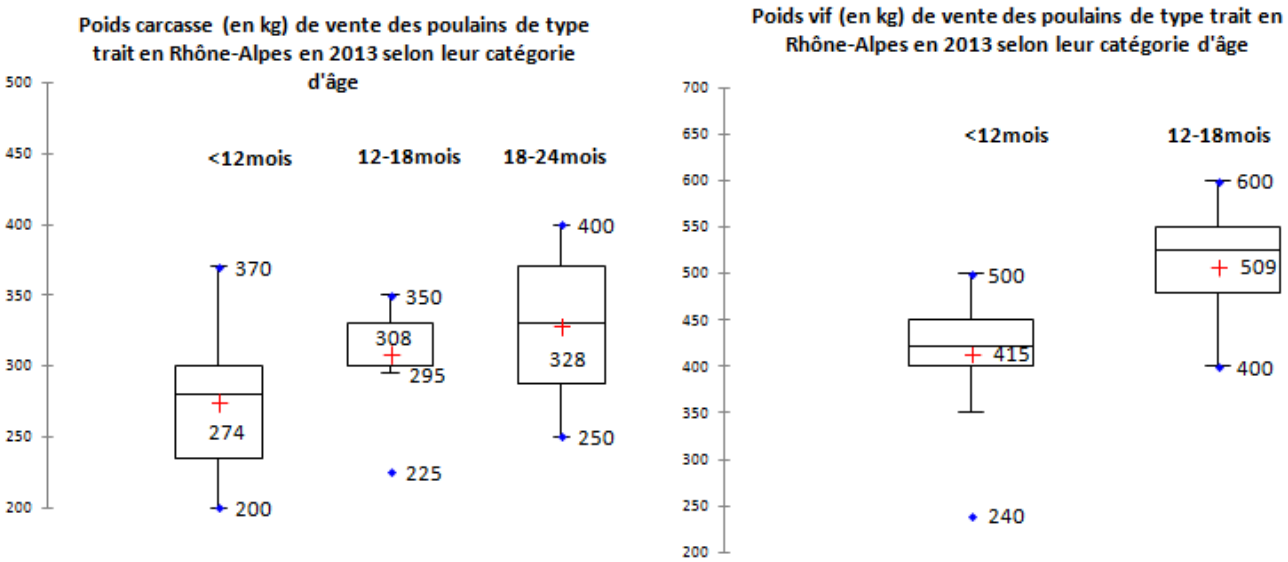

Figure 11 : Poids de vente de chevaux à destination bouchère en Rhône-Alpes en 2013*

**Les ordres de grandeurs des poids des poulains sont les mêmes évoqués par les éleveurs, les bouchers et les abattoirs.*

Dans le cadre du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage (PMBE), des aides sont proposées aux éleveurs de chevaux de trait afin de les aider à mettre en place un atelier d'engraissement ou de découpe. Cependant, peu des personnes enquêtées sont au courant de

l'existence de ces aides et sont potentiellement intéressés par la mise en place d'un atelier d'engraissement ou de découpe.

III.2 Les abattoirs : l'abattage équin, une activité anecdotique

Méthodologie : Dans le cadre des enquêtes de l'audit de la filière "cheval de trait" en Rhône-Alpes, les abattoirs de la région ayant traité des équidés en 2013 ont été enquêtés de manière exhaustive, et ce dû à leur effectif réduit (*cf.* Annexe 2).

En Rhône-Alpes, 15 abattoirs (sur 26) ont abattus des équidés en 2013. Ces abattoirs sont pour la plupart de type intermédiaire ou bien de proximité. Ces abattoirs ont en moyenne 13 employés, mis à part ceux de Corbas et Bourg-en-Bresse qui ont respectivement 45 et 50 employés. Les chevaux sont abattus sur la même chaîne que les gros bovins, le plus souvent en premiers pour des raisons sanitaires et de bien-être animal. Avec 699 chevaux abattus pour 197,76 tonnes équivalent carcasse en 2013, Rhône-Alpes assure 3,4 % de l'abattage en France pour un total de 20544 chevaux abattus. Les abattoirs de Bourg-en-Bresse et de Romans-sur-Isère fournissent près de 41 % des abattages d'équidés de la région. Cinq d'entre eux proposent un service de découpe des carcasses de chevaux. (Interbev, 2013)

En très forte diminution depuis 2006, l'abattage équin rhônalpin ne représente que 1 % du chiffre d'affaires des abattoirs. Selon ces derniers, ils n'assurent cette activité que pour "dépanner" les bouchers chevalins de la région ou bien les éleveurs qui font de la vente directe. Par ailleurs, alors qu'ils avaient respectivement abattus 85 et 5 chevaux en 2013, les abattoirs de Chambéry et d'Hotonnes ont abandonné l'abattage d'équins pour l'année 2014. Cette perte induit une réorganisation de la filière rhônalpine de viande chevaline.

Sur les 699 chevaux abattus en 2013, environ 80 % sont des chevaux de trait avec en majorité des Traits Comtois. Le prix d'abattage hors charge d'un cheval est d'environ 0,40€ HT /kg de poids de carcasse auquel sont rajoutées toutes les charges (conditionnement, réfrigération...)(*cf.* Figure 12) (ifce, 2013).

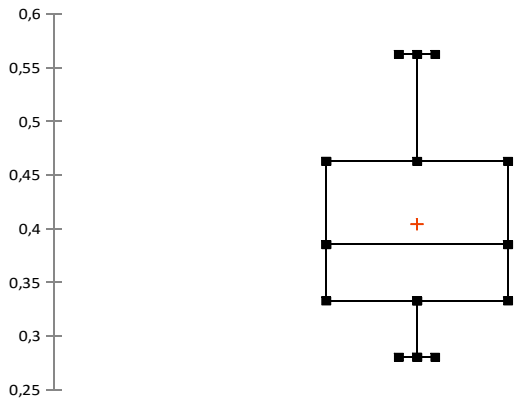

Figure 12 : Prix d'abattage au kilogramme de poids de carcasse d'un équidé en Rhône-Alpes en 2013

Ainsi, avec 15 abattoirs ayant abattu des équidés en 2013, la région Rhône-Alpes possède un maillage assez conséquent d'abattoirs, chacun d'entre eux ayant une surface d'activité de 3000 km². De plus le nombre d'équidés abattus a augmenté en 2013 par rapport à 2012 (respectivement 698 et 668 équidés abattus). Cette hausse qui a débuté en 2009 est due en partie à la fin de la prise en

charge de l'État des frais de l'équarrissage, dont les prix sont présentés en annexe 3. La courbe d'évolution de l'abattage a tout de même tendance à suivre celle de la consommation de viande chevaline, et subit une forte diminution depuis de nombreuses années. Une forte baisse du nombre d'abattages équin est notée en 2001, liée sans doute à la fin des conséquences de la crise de la vache folle, avec des consommateurs qui avaient préféré se tourner vers d'autres viandes que celle du bœuf (*cf.* Figure 13).

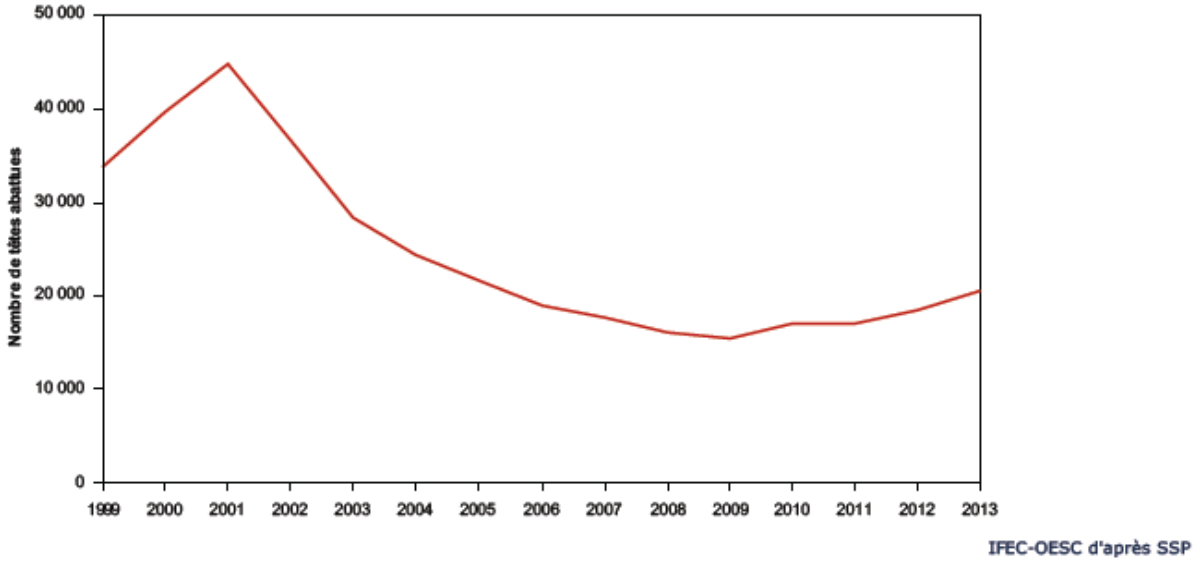

Figure 13 : Évolution du nombre d'équidés abattus en France depuis 1999 (SSP)

III.3 Les bouchers chevalins : un métier en déclin

Méthodologie : D'après les données de la Fédération de la Boucherie Hippophagique de France (FBHF), les bouchers chevalins recensés en Rhône-Alpes depuis Décembre 2013 seraient 20. Sur les 14 qui ont été appelés, 12 ont bien voulu répondre, soit un taux de retour de 60 %. Leur répartition géographique est présentée en annexe 2.

L'une des professions les plus touchées par la diminution de la consommation de viande chevaline en France est la boucherie chevaline. En 2006, ils étaient environ 1000, ils ne sont plus que 650 en 2013. La région Rhône-Alpes ne comptabilise plus que 20 bouchers chevalins durant cette même année, soit, en moyenne, trois bouchers pour un million d'habitant (moyenne nationale : dix bouchers chevalins pour un million d'habitants).

Les bouchers chevalins de la région sont pour la plupart des hommes travaillant seuls ou bien avec un employé. Ils sont principalement spécialisés en viande chevaline mais certains d'entre eux proposent d'autres viandes (volailles, porc...). Bien que la majorité vende de la viande chevaline de chevaux de trait, quelques bouchers choisissent aussi des chevaux de sang, souvent des trotteurs et galopeurs réformés de courses.

Parmi les bouchers interrogés, dix choisissent les chevaux qu'ils font abattre chez des éleveurs de chevaux de trait de Rhône-Alpes ou des régions avoisinantes (Bourgogne, Auvergne...) ou chez un négociant. Les deux autres se procurent directement la viande chez un grossiste. Les éleveurs cherchant à commercialiser leurs poulains mâles le plus tôt possible, les bouchers chevalins de la

région achètent souvent des laitons de moins d'un an mais aussi de jeunes chevaux âgés entre 12 et 24 mois (*cf.* Figure 14).

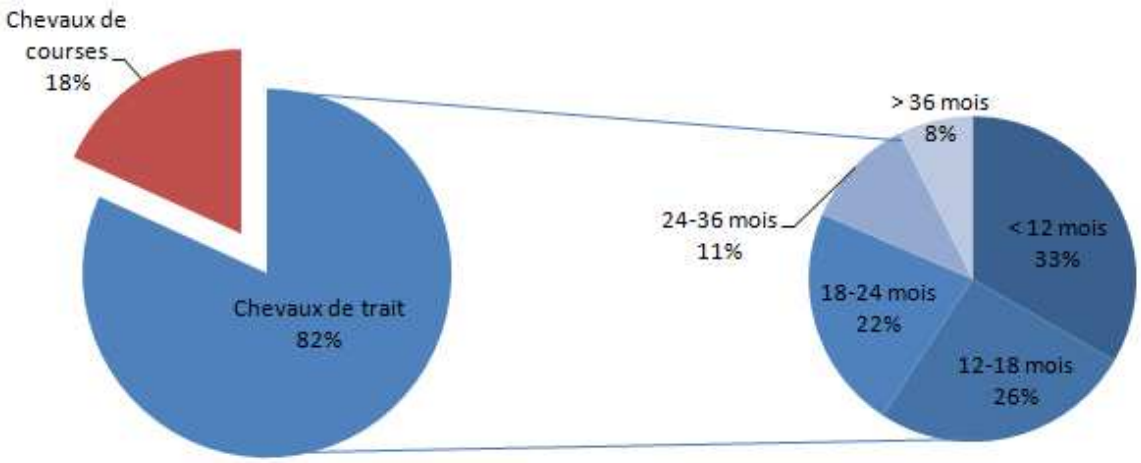

Figure 14 : Pourcentage de chevaux choisis par les bouchers chevalins en Rhône-Alpes en 2013 selon leur type et leur âge

Plus de 50 % des chevaux de trait abattus pour la boucherie en Rhône-Alpes sont des Traits Comtois. Ce cheval est très apprécié par les bouchers car il a tendance à s'engraisser de manière précoce et contrairement au Percheron, possède une plus petite carcasse moins osseuse. Il apporte donc un meilleur rendement.

En moyenne, un boucher chevalin fait abattre 5 chevaux par mois, dont il négocie le prix avec l'éleveur. Les prix sont basés sur les cours de commercialisation des équidés et l'éleveur, qui peine à trouver un débouché pour son poulain, ne souhaite pas perdre une occasion de le vendre. Malgré quelques différences notées entre le prix de vente donné par les éleveurs et le prix d'achat des bouchers chevalins, les poulains de moins d'un an jusqu'à deux ans sont marchandés dans un intervalle de prix qui va de 2,00€ à 3,10€ (*cf.* Figure 15).

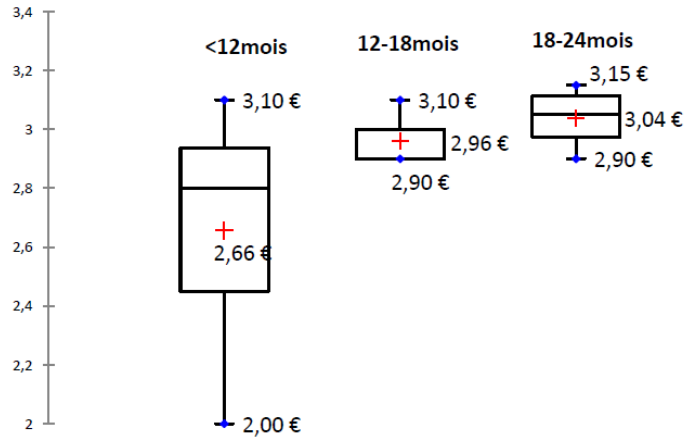

Figure 15 : Prix d'achat au kilogramme de poids de carcasse d'un cheval de trait en Rhône-Alpes par un boucher chevalin en 2013

D'après les bouchers, les consommateurs de viande chevaline rhônalpins en mangent une fois par semaine. De ce fait, la plupart des bouchers chevalins interrogés se déplacent de marchés en marchés pour venir à la rencontre de cette clientèle. Cela leur permet de toucher la plus large clientèle possible. Ces derniers sont le plus souvent des personnes dont l'âge est supérieur à 50 ans. Cependant, certains bouchers disent vendre leur produit à un public beaucoup plus large, comprenant des jeunes de 18-30 ans et aussi quelques mineurs (*cf.* Figure 16)

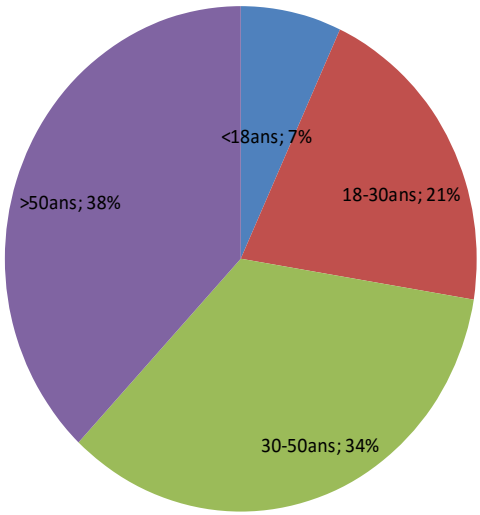

Figure 16 : Estimation en pourcentage de l'âge de la clientèle achetant de la viande chevaline chez un boucher chevalin en Rhône-Alpes en 2013

Comme les éleveurs, les bouchers chevalins rencontrent des difficultés à commercialiser leurs produits. Souffrant de la mauvaise image de la filière, entre autre due au statut que le cheval tient dans la société actuelle, et premières cibles des groupes anti-hippophagiques, ils doivent faire face à une clientèle en majorité vieillissante qui se renouvelle peu (*cf.* Figure 17). Autre aspect qui inquiète les bouchers chevalins de Rhône-Alpes, peu de successeurs sont prêts à reprendre ce travail qui nécessite un véritable savoir-faire. Ainsi de nombreux bouchers doivent fermer leur magasin au moment de prendre leur retraite, faute de repreneurs.

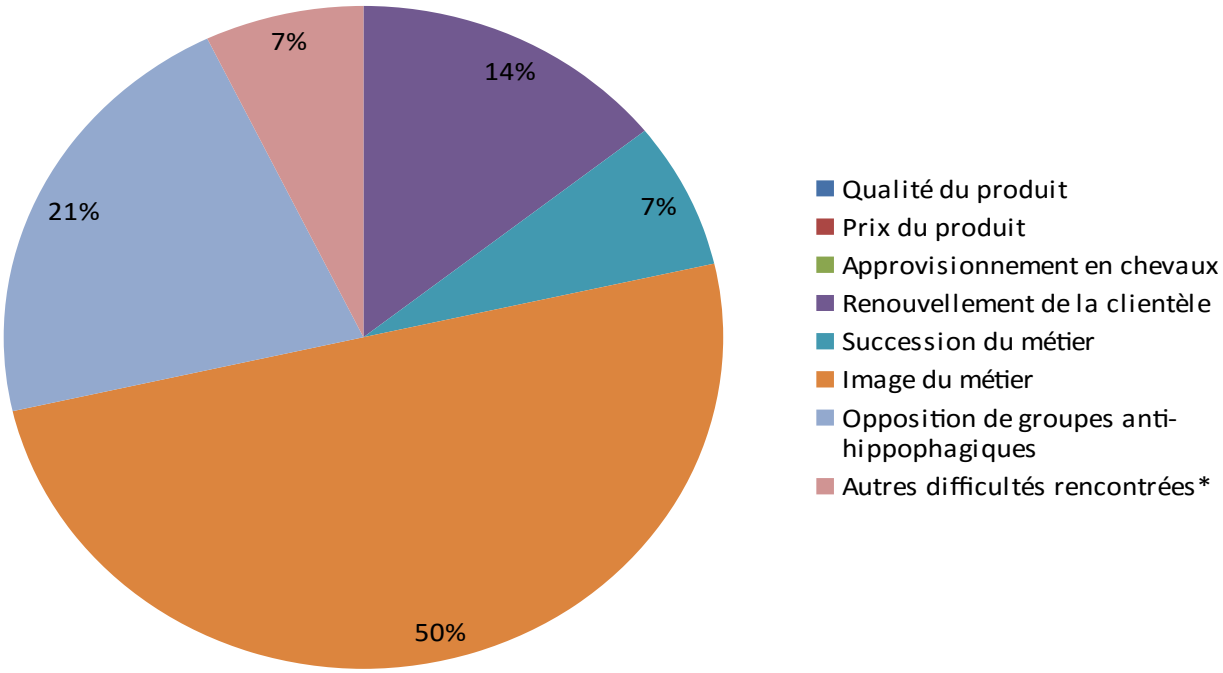

Figure 17 : Pourcentage des difficultés rencontrées par les bouchers chevalins de Rhône-Alpes pour

**Autres difficultés rencontrées : Diminution du nombre d'abattoirs prêts à traiter d'équidés.*

Malgré un opinion majoritairement pessimiste sur l'avenir du métier, quelques bouchers estiment avoir vu leur activité s'améliorer, entre autre depuis le scandale du Horsegate qui a suscité la curiosité de quelques consommateurs pour la viande chevaline.

III.4 Les syndicats de race de trait de la région Rhône-Alpes, des éleveurs qui cherchent à s'organiser autours d'autres débouchés

Méthodologie : Les représentants réunis autour de l'Association des syndicats des éleveurs de chevaux de Rhône-Alpes (ASECRA) ont donné leurs ressentis sur les autres débouchés existants dans la région. Les répartitions des juments mises à la saillie, des étalons en activité et des naissances par département sont présentés en annexes 4, 5 et 6.

Parmi les naissances de chevaux de trait en Rhône-Alpes, 98 % des mâles partent pour la boucherie et seulement 2 % d'entre eux sont appelés à devenir étalons. À l'inverse, 75 % des pouliches deviennent des poulinières, alors que celles restant, qui ne correspondent pas aux critères de race demandés sont abattues pour leur viande. Parmi les chevaux non destinés à la viande, certains d'entre eux sont débourrés à l'attelage et à la selle. Avec du temps et les moyens investis, un tel cheval peut être vendu entre 1000 et 3000€, voire plus (*cf.* Figure 18).

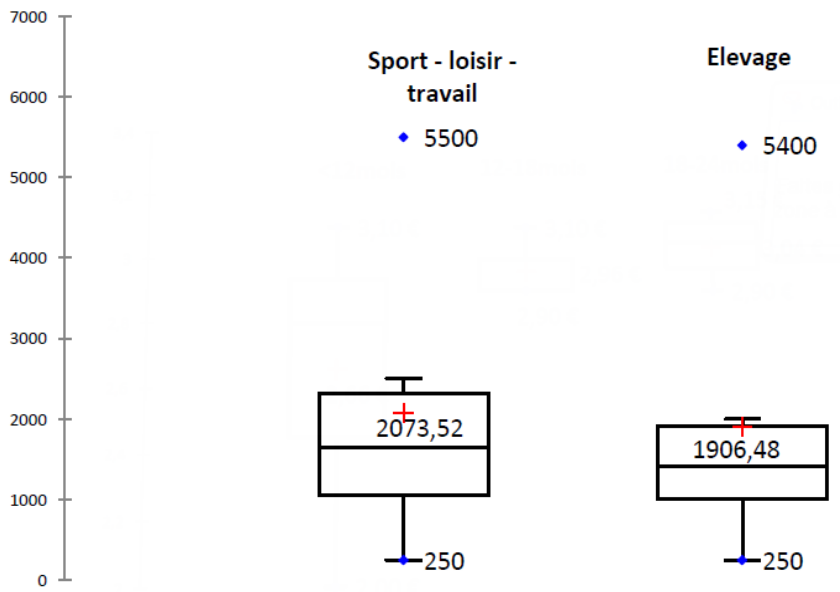

Figure 18 : Répartition des prix de vente de chevaux de trait en 2013 suivant leur utilisation (ifce)

Il est difficile de comptabiliser le nombre de chevaux de trait utilisés pour l'attelage et la selle, car ils appartiennent souvent à des particuliers. Cependant, le nombre de poulinières en Rhône-Alpes est de 1609 en 2013 et 144 étalons sont en activité cette même année (cf. annexe 6). Une baisse de 10 % a été enregistrée entre 2012 et 2013 concernant le nombre de juments (*cf.* Figure 19). Ce dernier tend à diminuer depuis 2009; une des causes peut être la suppression de la prime aux naisseurs cette même année. L'effectif des étalons en activité a, lui aussi, diminué au cours des dernières années, avec en 2013 un étalon de type trait pour onze juments saillies, soit la moyenne nationale (*cf.* Figure 20). (ifce, 2013)

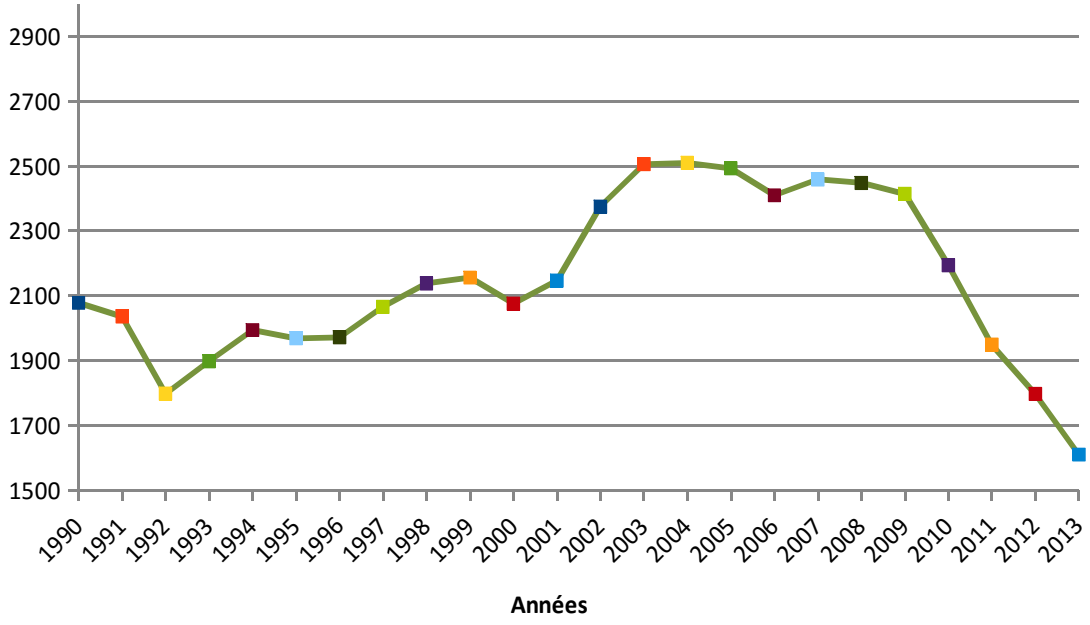

Figure 19 : Évolution du nombre de juments de trait saillies en Rhône-Alpes (ifce)

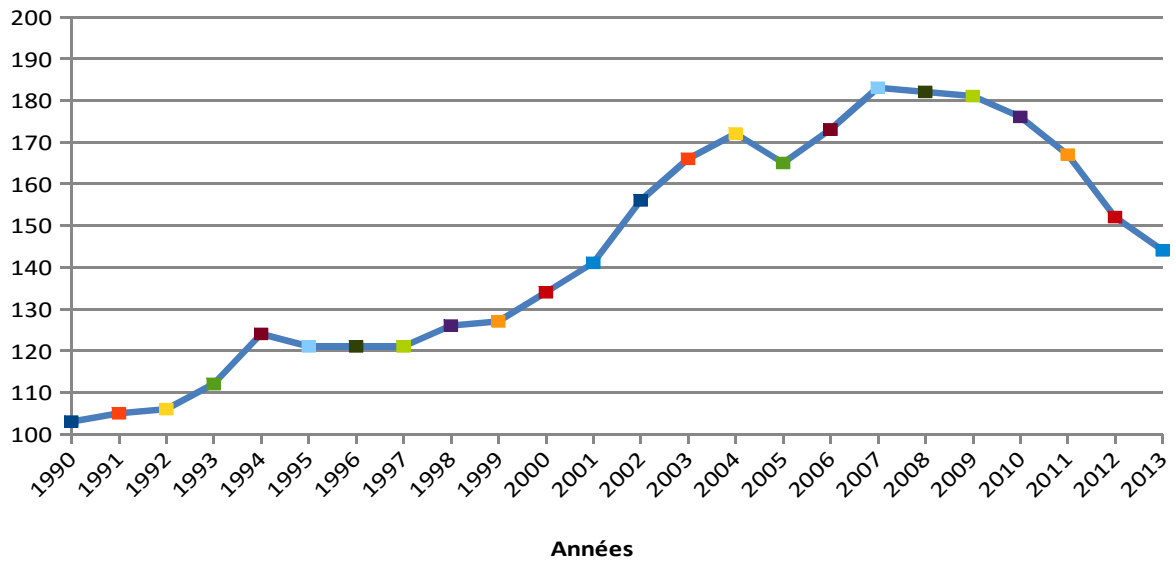

Figure 20 : Évolution du nombre d'étalons de trait en activité en Rhône-Alpes (ifce)

À l'image de l'évolution des effectifs de reproducteurs, les saillies ont considérablement diminué à partir de 2009 (*cf.* Figure 21). En 2012, 1803 saillies ont été enregistrées pour 847 naissances en 2013, soit une réussite à la saillie de 47 % en Rhône-Alpes. D'après les syndicats des éleveurs trait de la région, le prix moyen d'une saillie est estimé à 100€.

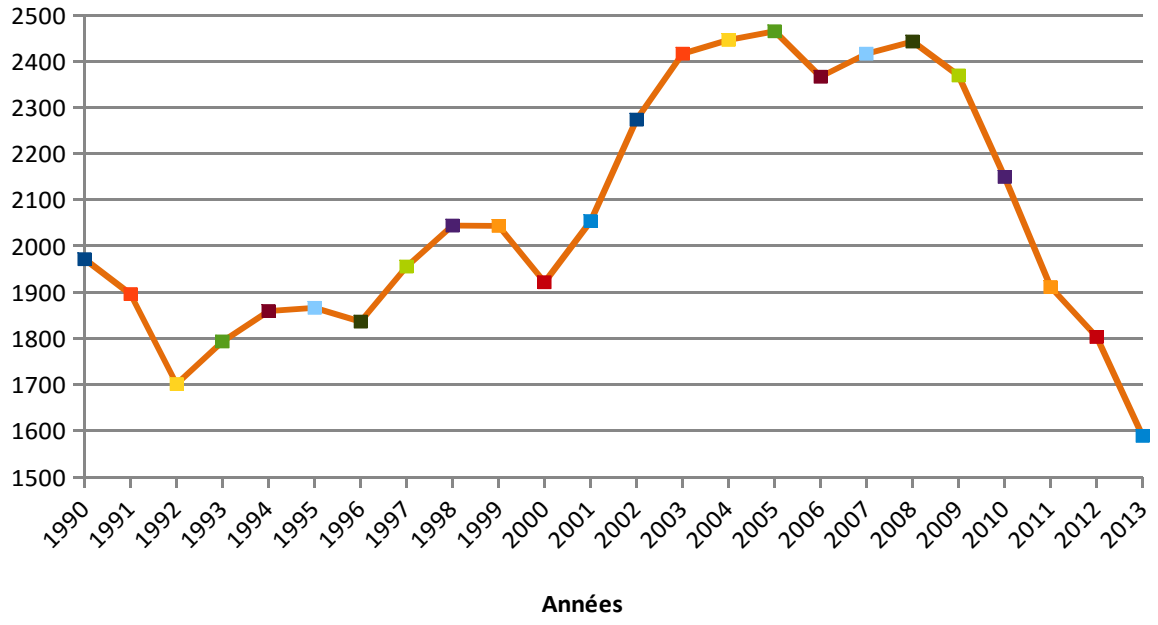

Figure 21 : Évolution du nombre de saillies en Rhône-Alpes (ifce)

Les animaux utilisés pour l'élevage sont présentés à des concours dits de modèles et allures afin d'évaluer s'ils répondent bien aux critères de la race. Ainsi de nombreux concours ont été mis en place durant l'année 2013 par les syndicats des éleveurs de chevaux de trait de la région (*cf.* Annexe 7). Quelques qualifications loisirs qui s'adressent à tout type de chevaux ont lieu tout au long de l'année. Selon les enquêtes effectuées auprès des éleveurs et des représentants de syndicat, très peu d'entre eux utilisent les qualifications loisir et encore moins le BAC. Cependant, 35 % des enquêtés

estiment qu'il est intéressant de tester leurs chevaux via des qualifications loisir si cela permet de les valoriser pour une vente et s'ils sont sûrs de trouver un acquéreur. Concernant le BAC, 10 % des éleveurs sont intéressés pour labelliser leurs chevaux mais certains d'entre eux pensent qu'il s'agit de frais en plus pour peu de retombées.

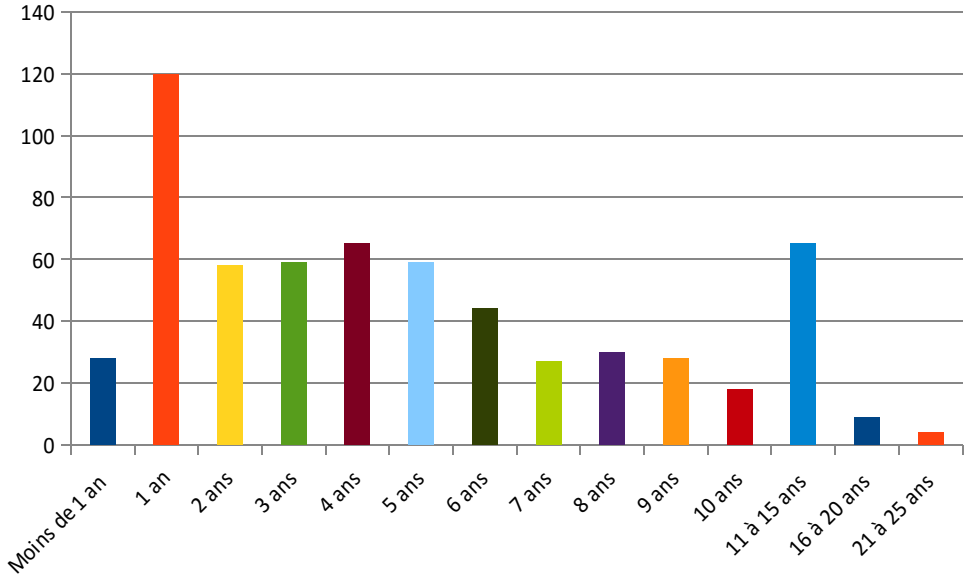

Figure 22 : Nombre de transactions de chevaux de trait effectuées en 2013 en Rhône-Alpes (ifce)

Par ailleurs, certains éleveurs sont prêts à conserver un de leur produit pour débourrer ce dernier à l'attelage ou à la selle. Ainsi, 45 % des éleveurs interrogés souhaitent conserver un poulain par génération jusqu'à l'âge de 4 ans sous hypothèse d'une commercialisation garantie à 4000€ minimum à cet âge. 66 % d'entre eux souhaitent consacrer moins de 600€HT pour la préparation de leur poulain.

De manière générale, l'élevage de chevaux de trait en Rhône-Alpes s'est effondré à partir de 2009-2010, après le transfert de l'étalonnage public par les Haras nationaux. Des débouchés fermés obligent les éleveurs à envoyer la majorité de leurs produits, surtout les poulains mâles, à l'abattoir. Malgré ce constat, des marchés de niche existent, grâce à la mise en place de nombreux événements autour du cheval de trait (concours d'élevage, qualifications loisir) qui permettent de valoriser ce dernier pour la vente.

III.5 Atouts et contraintes de la filière du cheval de trait rhônalpin

Potentiel à l'export

Suite aux enquêtes faites auprès des différents acteurs de la filière rhônalpine, le premier constat est l'accentuation de la diminution de l'élevage de chevaux de trait en Rhône-Alpes qui se vérifie aussi à l'échelle nationale, traduit par le nombre de naissances immatriculées ces quinze dernières années (*cf.* Figures 23 et 24)

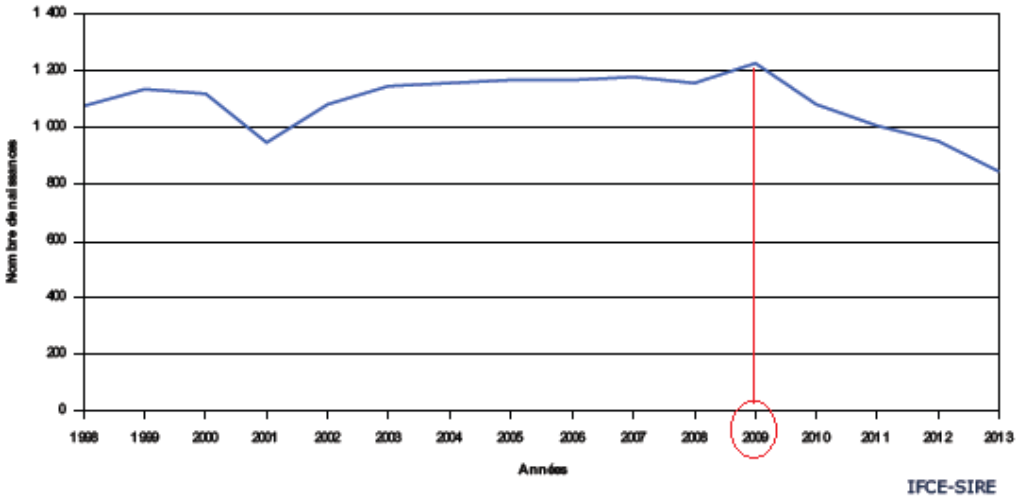

Figure 23 : Évolution du nombre de naissances immatriculées de chevaux de trait en Rhône-Alpes (ifce)

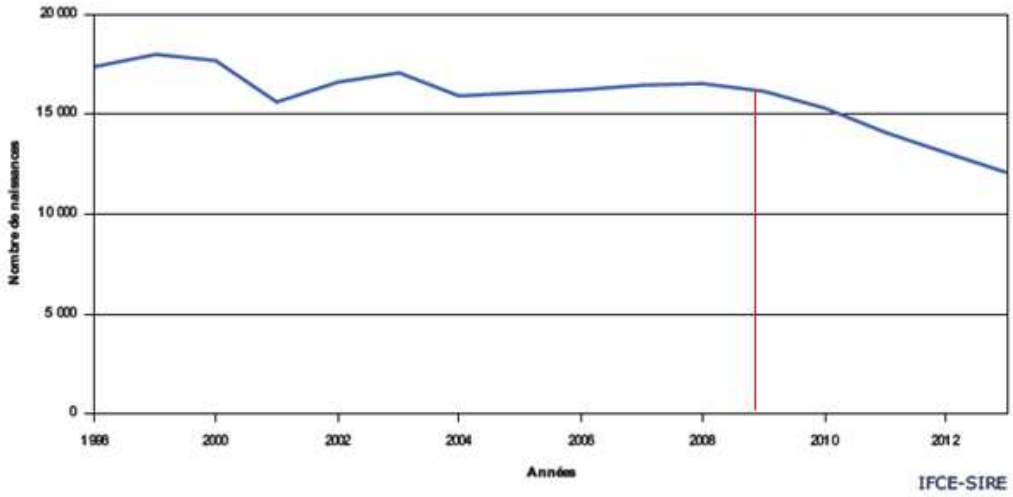

Figure 24 : Évolution du nombre de naissances immatriculées de chevaux de trait en France (ifce)

Ces évolutions, dues aux différents événements qui ont marqué l'actualité de la filière, se répercutent sur tous les acteurs du secteur "cheval de trait rhônalpin". De ce fait, les éleveurs ont des difficultés à vendre leur poulain à des prix rentables, par manque de débouchés. Cela est en partie dû au nombre insuffisant de bouchers chevalins que l'on trouve en Rhône-Alpes, victimes de la faible consommation de viande chevaline en France. Ainsi l'effectif de chevaux abattus chaque année diminue, forçant les abattoirs traditionnels à arrêter cette activité peu rentable. De plus, la viande blanche issue d'un jeune cheval de trait laiton n'est que peu appréciée par les consommateurs français qui préfèrent la viande rouge. Celle-ci provient principalement des importations du Canada, d'Europe de l'Est et d'Amérique du Sud. De ce fait, les poulains qui ne partent ni pour l'élevage, ni pour le travail et le loisir, sont en grande partie exportés vers des pays amateurs de viande chevaline blanche dont le principal consommateur européen est l'Italie.

Fin 2010, FranceAgriMer publie un rapport rendant un état des lieux du marché italien de la viande chevaline. L'Italie est le premier producteur de viande chevaline de l'Union Européenne mais aussi le premier consommateur (*cf.* Tableau 1).

Tableau 1 : Tonnage de viande chevaline produite et consommée par pays de l'Union Européenne (FranceAgriMer)

Pays	Production		Consommation	
	Tonnes	*%*	*Tonnes*	*%*
Italie	10 000	20	50 000	50
France	5 000	10	22 000	22
Espagne	8 000	16	6 000	6
Allemagne	3 500	7	-	-
Autres pays de l'UE	23 500	47	22 000	22

L'Italie n'assure que 25 % de sa consommation en viande chevaline, elle fait donc appelle à de nombreuses importations pour satisfaire ses consommateurs. Cependant, la baisse de la consommation de viande chevaline n'est pas un fait exclusivement français, et ce phénomène est aussi visible en Italie, avec une diminution de 20 000 TEC en 10 ans. Ainsi, les importations s'en trouvent elles aussi touchées avec 10 000 TEC de viande chevaline importées en moins, réduisant de ce fait, le nombre de débouchés des pays exportateurs dont la France (*cf.* Figure 25).

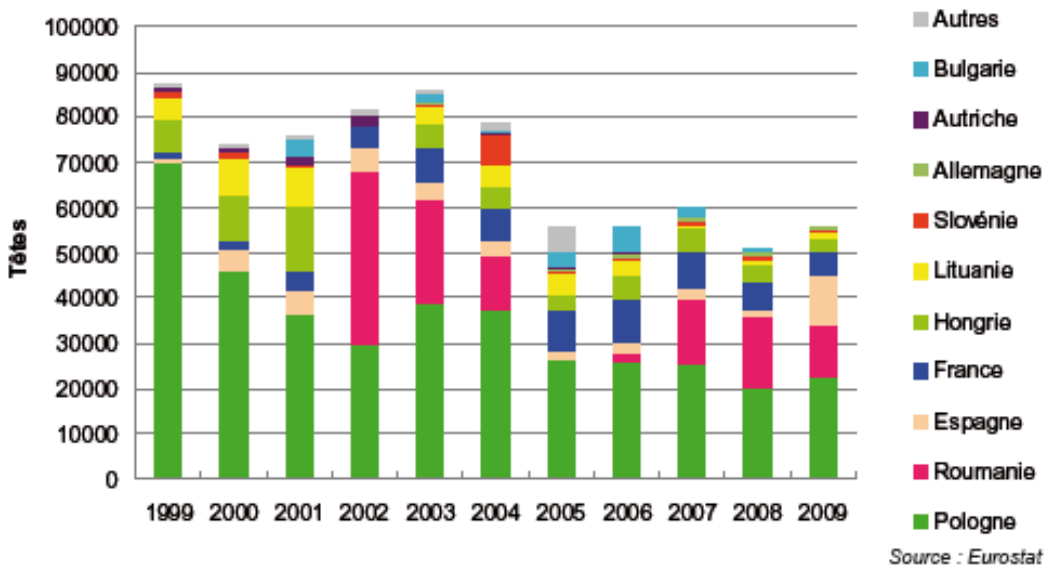

Figure 25 : Évolution du nombre de têtes de chevaux de boucherie selon les principaux pays fournisseurs du marché italien (Eurostat)

Avec 5 000 têtes exportées vers l'Italie en 2009, la France est le quatrième fournisseur de viande chevaline du marché italien, derrière la Pologne (20 000 têtes), la Roumanie (14 000 têtes) et l'Espagne (10 000 têtes). Les exportations françaises augmentent tout d'abord de manière importante avec 1 300 chevaux exportés en 1999, 9 000 en 2006 avant de subir un fort recul pour arriver jusqu'à moins de 5 000 têtes en 2009. (FranceAgriMer, 2010)

De part sa proximité avec l'Italie, la région Rhône-Alpes semble être "une plaque tournante" des exportations de chevaux de boucherie à destination de l'Italie. Malgré ça, peu d'éleveurs avouent vendre leurs poulains à un négociant, un centre d'allotement ou bien directement à l'export. Parmi les résultats des enquêtes, le nombre de chevaux abattus semble cohérent selon les estimations faites par les acteurs de la filière du cheval de trait en Rhône-Alpes. Ainsi, le total de chevaux vendus par les éleveurs, tout âge confondu, à destination de la boucherie française est évalué à 637. Les

données Interbev estiment que 698 chevaux, dont plus de 78 % sont de type trait, ont été abattus en Rhône-Alpes. Enfin d'après les bouchers chevalins, 696 chevaux de trait ont été abattus en Rhône-Alpes pour la consommation de viande chevaline régionale. Cependant, la région Rhône-Alpes n'est pas une grande exportatrice de chevaux de trait à destination de l'Italie contrairement à la Franche-Comté, où se trouve l'entreprise Franche-Comté Élevage (anciennement Franche-Comté Animaux). Celle-ci exporte de nombreux chevaux dont quelques chevaux de trait rhônalpins à destination des abattoirs français mais aussi de pays étrangers.

Bien que l'Italie soit la première consommatrice de viande chevaline au sein de l'Union Européenne, la Suisse est un pays frontalier amateur de cette denrée. La consommation par habitant de cette dernière est de 0,75kg en 2010, soit légèrement inférieure à celle de l'Italie qui est de 0,80kg de viande chevaline consommé par habitant. La Suisse importe l'essentiel de la viande chevaline qu'elle consomme du Canada, du Mexique, de l'Argentine, et de l'Australie. Le Canada (50 % des importations suisses en 2010) et le Mexique (25 % des importations suisses en 2010) sont devenus les premiers fournisseurs de la Suisse, suite à la fermeture des abattoirs équins aux États-Unis en 2007. Les importations en provenance de l'Union Européenne sont dérisoires, représentant moins de 5 % du total des volumes de viande chevaline importée en Suisse, malgré leur proximité. La part française dans ce marché est donc très faible et un même constat qui avait été fait en 2006 perdure : la Suisse n'importe de la viande chevaline que sous forme de morceaux frais, désossés et sous vide et non sur pieds. (FranceAgriMer, 2011; MASSON.T, 2006)

Manque d'organisation de la filière

La région Rhône-Alpes ne peut rivaliser avec les conditions d'importations de la Suisse ni concurrencer les flux importants de viande qui transitent entre les pays de l'Union Européenne mais aussi à l'échelle mondiale, à des prix souvent dérisoires. En effet, le prix de vente des viandes chevalines mexicaines est de 3 451US$/tonnes (soit 2 667,11€ la tonne) en 2010. Il est l'un des plus faible du marché, inférieur à celui proposé par l'Uruguay (4 858US$/tonnes, soit 3 754,51€ la tonne) et le Canada (5 220US$/tonnes soit 4 037,28€ la tonne). Il est difficile de comparer ces prix à ceux proposer par la région Rhône-Alpes, qui vend ses produits sur pied et non sous forme de morceaux de viande préparés. Bien que la filière rhônalpine ne soit pas en mesure de concurrencer les pays exportateurs de viande chevaline, sa proximité avec l'Italie et la Suisse présente un certain avantage dont l'exploitation mérite réflexion.

La région Rhône-Alpes possède des atouts dont la présence des nombreux éleveurs qui cherchent à s'organiser (syndicats, ASECRA...), des bouchers chevalins, certes peu nombreux mais qui possèdent un véritable savoir-faire et plusieurs abattoirs bien répartis sur toute la région, qui ont la capacité d'abattre des équins. Aucun des éleveurs interrogés n'a de contrat avec des bouchers et très peu souhaitent en mettre en place. En effet, l'éleveur ne parvient pas à assurer la naissance d'un poulain tous les ans, avec une réussite à la saillie de 49 %. (ifce, 2013)

Parmi les quelques éleveurs interrogés favorables à la mise en place d'un contrat, la plupart sont prêts à rentrer dans cette démarche pour des poulains de moins de 18 mois à un prix de vente moyen au kilogramme de poids de carcasse de 3,75€ et au kilogramme de poids vif de 2€ environs, à raison d'un ou deux poulains concernés par génération.

Ainsi, redresser la filière du cheval de trait en Rhône-Alpes passe indéniablement par l'organisation du débouché "viande" sans négliger les autres axes de commercialisation. Les acteurs mis en jeu se doivent de structurer la filière pour mettre à profit le réel potentiel de la région.

IV. Quelques perspectives de développement

La filière du cheval de trait est avant tout soutenue par des acteurs qui cherchent à s'organiser pour développer des débouchés permettant de maintenir l'élevage des neuf races françaises de chevaux de trait.

Au début de l'année 2014, a été mis en place par le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt un label "Viande de France" évoqué dans la première partie de ce rapport (MAAF, 2014). Parmi les bouchers chevalins rhônalpins interrogés, 66 % ont entendu parler de ce label et la moitié d'entre eux pensent qu'il représente un véritable intérêt pour les différentes filières de viandes qui existent en France, avec entre autre la viande chevaline. Cependant aucun des enquêtés n'estiment que ce label devrait être décliner à l'échelle de la région. En effet, la viande chevaline ne jouit pas d'une bonne réputation auprès de nombreuses personnes. Il faut attendre de voir l'influence de ce label sur le choix d'achat de viande du consommateur. Par ailleurs, la viande chevaline vendue en GMS provient la plupart du temps de chevaux importés du Canada et de l'Amérique du Sud. Le label certifiant l'origine, l'élevage et l'abattage de l'animal en France, il y a de forte chance qu'il soit peu présent dans les rayons de viande équine, déjà rares, des GMS.

En 2006, l'un des points abordés dans le dernier audit était la mise en place d'une filière de viande chevaline régionale. Ces questionnements n'ayant pas beaucoup évolué depuis 2006, l'annexe 8 tirée de "*Audit de la filière viande chevaline en Rhône-Alpes et perspectives de développement*" présente la mise en place de ces différents projets (MASSON.T, 2006).

Enfin, concernant les autres types de débouchés existants, il faut noter le retour important du cheval de trait au travail avec des formations de débardage, d'attelage proposés et des présentations de nouveaux outils agricoles faisant appel à la force de traction des chevaux de trait. Les nouvelles problématiques environnementales de la société actuelle peuvent représenter un nouveau débouché à ces chevaux considérés comme une énergie renouvelable non polluante, à condition de sensibiliser le public de l'importance de son rôle et de sa valeur patrimoniale.

Conclusion

La filière "Cheval de trait" en Rhône-Alpes est une filière complexe qui met en jeu le travail de nombreuses personnes, le plus souvent passionnées mais qui sont indéniablement pessimistes quant à l'avenir de leur métier et du maintien des différentes races de chevaux de trait existant en France.

L'audit de 2006, fortement tourné sur le débouché de la viande chevaline offrait un état des lieux de la filière mitigé avec l'existence en Rhône-Alpes d'un fort potentiel pour développer la filière, qui n'était pas suffisamment exploité. De nombreuses pistes de développement ont cependant été proposées.

En 2014, le même constat est fait, suite à l'enquête des différents acteurs de la filière du cheval de trait rhônalpin. La filière a du mal à se structurer et chacun de ses acteurs peinent à croire à une relance possible. Les débouchés proposés en 2006 n'ont pas pu se mettre en place en raison de nombreux événements qui ont perturbé le monde du cheval entre 2006 et 2014 (abandon de l'étalonnage public, payement des frais d'équarrissage par les propriétaires d'équidés, etc...).

Afin de débloquer les débouchés du cheval de trait, la région Rhône-Alpes doit chercher à reconquérir le consommateur de viande chevaline, dont les qualités organoleptiques et les apports nutritionnels ne sont plus à démontrer. Outre cette tâche non aisée, ce sont le cheval de trait et sa filière dans son ensemble qui doivent être présentés aux français afin de sensibiliser ces derniers à sa valeur en tant que véritable patrimoine vivant mais aussi les convaincre de l'importance de leurs rôles dans les sociétés d'aujourd'hui.

Bibliographie

ANCTC. Les débouchés - Cheval de trait Comtois - ANCTC. [en ligne]. Disponible sur : http://www.chevalcomtois.com/fr/fr/trait-comtois/debouches-cheval-comtois.html [Consulté le 04 septembre 2014].

CONSEIL DE LA FILIÈRE CHEVAL RHÔNE-ALPES. Les principaux chiffres de la filière équine en région Rhône-Alpes. [en ligne]. Disponible sur : http://www.cheval-rhone-alpes.com/filiere/chiffres.htm [Consulté le 7 Août 2014].

FBHF. Federation Bouchers Hippophagiques de France - Nos actions. [en ligne]. Disponible sur : http://www.artisan-chevalin.fr/?Qui_sommes_nous_%3F:Nos_actions [Consulté le 21 Juillet 2014].

FRANCEAGRIMER. Dossiers de presse - - FranceAgriMer. [en ligne]. Disponible sur : http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node_11683/L-aide-a-l-engraissement-de-chevaux-de-boucherie-prolongee-en-2013/%28language%29/fre-FR [Consulté le 03 septembre 2014].

MAAF. Guide des aides européennes pour la filière équine - Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. [en ligne]. Disponible sur : http://agriculture.gouv.fr/guide-feader-cheval [Consulté le 19 Août 2014].

SFET. [en ligne]. Disponible sur : http://www.sfet.fr/ [Consulté le 23 Juillet 2014 a].

Viande chevaline -Accueil du site-. [en ligne]. Disponible sur : http://www.viande-chevaline.fr/ [Consulté le 24 Jullet 2014 d].

INTERBEV ÉQUIN. Les chiffres clés de la filière viande chevaline. Décembre 2013

MASSON Timothé. Interbev Équin. La viande chevaline en France. 29p. 25 Février 2005.

FRANCEAGRIMER. Aide à l'adaptation de l'engraissement de chevaux de boucherie : dépôt des dossiers avant le 30 novembre 2012. Communiqué de presse. Montreuil-sous-Bois. 26 septembre 2012.

FRANCEAGRIMER. Les filières animales terrestres et aquatiques, Bilan 2013 Perspectives 2014. 155p. Février 2014.

FRANCEAGRIMER. Le commerce international de la viande chevaline : deux décennies d'échanges. 12p. Décembre 2011.

FRANCEAGRIMER. Filière chevaline.6p. 2010

FRANCEAGRIMER. Le marché italien de la viande chevaline : un marché dépendant des importations. 8p. Novembre 2010.

CONSEIL DE LA FILIERE CHEVAL RHONE-ALPES. Contrat régional d'Objectif pour un accompagnement de la filière équine en Rhône-Alpes, Objectifs et projets de réalisation. 61p. Avril 2012.

FRANCE TRAIT. La filière de l'élevage du cheval de trait dans son contexte français et européen. Evolution et attentes. 5p. Septembre 2011.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET. Guide des aides européennes pour la filière équine. 48p. Janvier 2012.

MASSON Timothé. Interbev Équin Audit de la filière viande chevaline en Rhône-Alpes et perspectives de développement. 27p. 22Février 2006.

MAAF. Viandes de France. 6p. 2014

DOAT Jean-Pierre. Adapter notre production de jeunes chevaux de boucherie pour la distribution française.REFErences. 15p. Le 19 Janvier 2011

Annexes

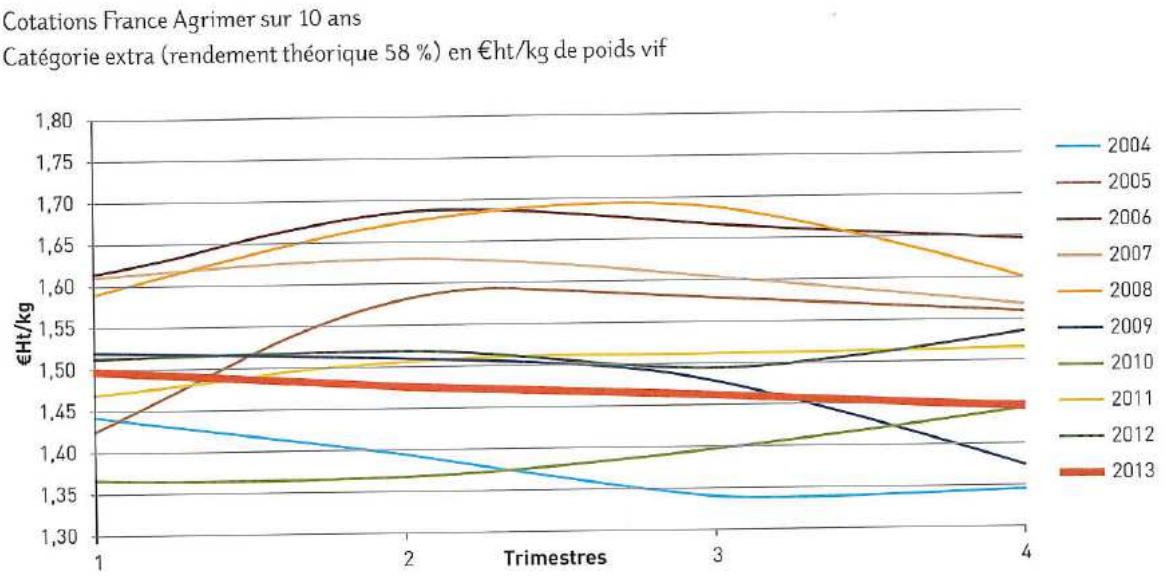

Annexe 1 : Évolution des cours de poulains de boucherie (FranceAgriMer)

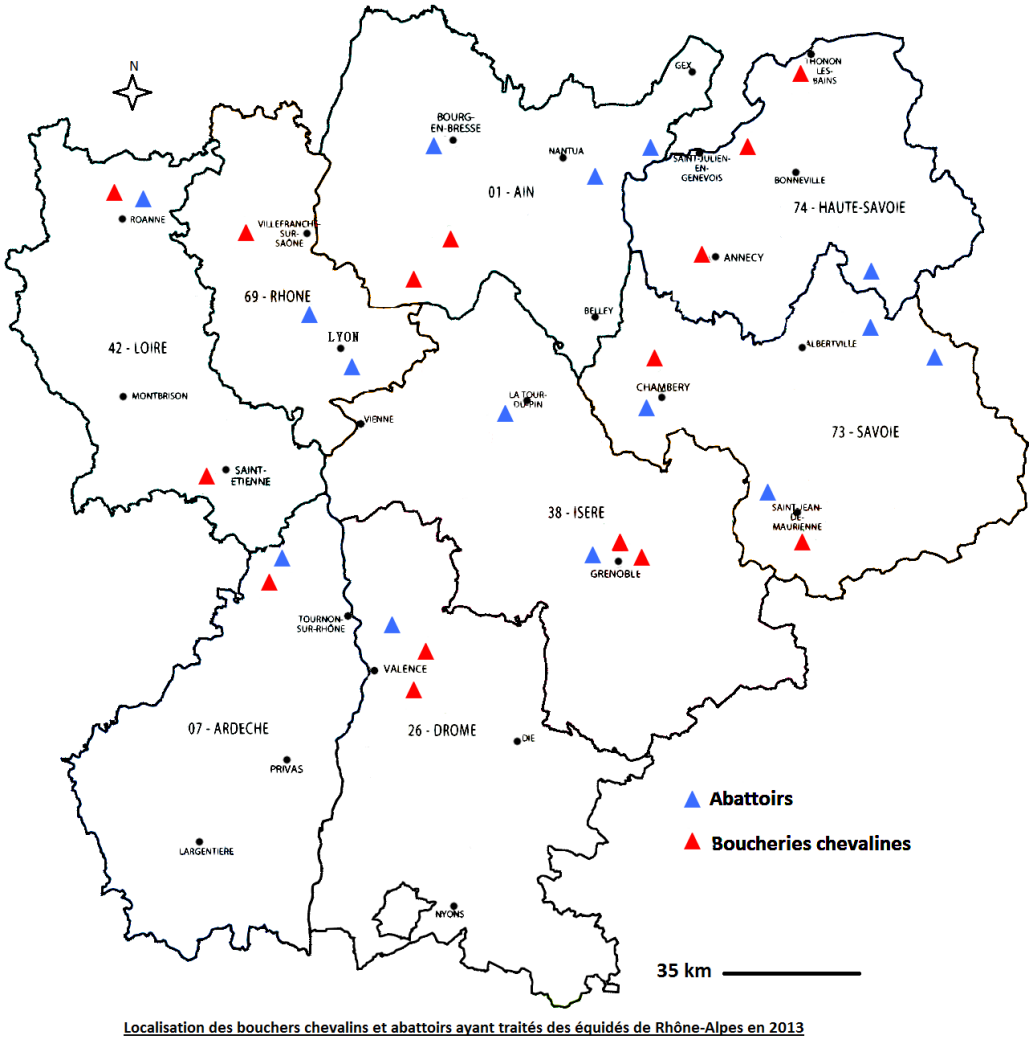

Annexe 2 : Carte des localisations des bouchers chevalins et abattoirs ayant traités des équidés en Rhône-Alpes en 2013

ATM équidés ANGEE
Tarifs équarrissage à compter du 02/06/2014

Département	Prestataires 2014	Cheval de selle (TTC)	Poney (ttc)	Anes (TTC)	Trait (TTC)	moins de un an (TTC)	un à deux ans (TTC)
Ain	Atemax	192,00	96,00	153,60	249,60	26,88	76,80
Ardèche	Atemax	384,00	192,00	307,20	499,20	53,76	153,60
Drôme	Atemax	306,00	153,00	244,80	397,80	42,84	122,40
Isère	Atemax	246,00	123,00	196,80	319,80	34,44	98,40
Loire	Monnard	186,00	93,00	148,80	241,80	26,04	74,40
Rhône	Atemax	222,00	111,00	177,60	288,60	31,08	88,80
Savoie	Monnard	354,00	177,00	283,20	460,20	49,56	141,60
Haute Savoie	Monnard	240,00	120,00	192,00	312,00	33,60	96,00

Annexe 3 : Prix de l'équarrissage de la région de la région Rhône-Alpes (Angee.fr - ifce)

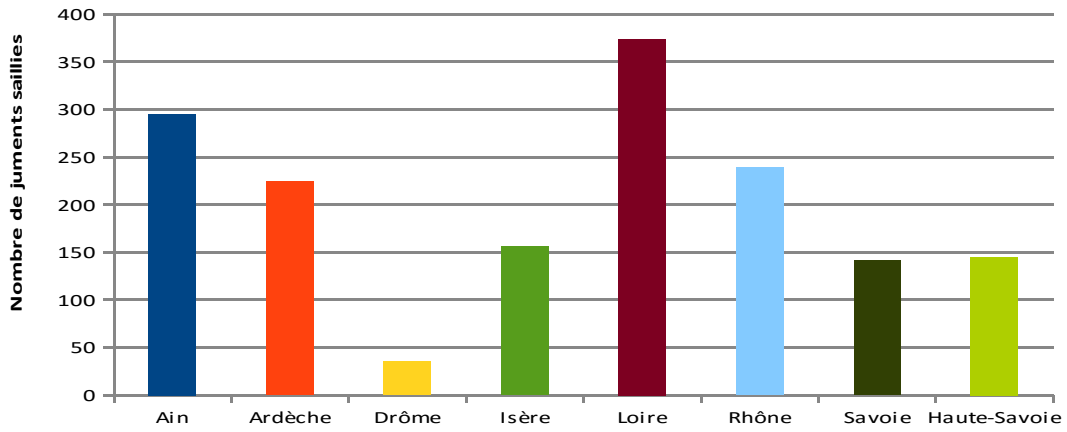

Annexe 4 : Répartition des juments de trait saillies en Rhône-Alpes par département en 2013 (ifce)

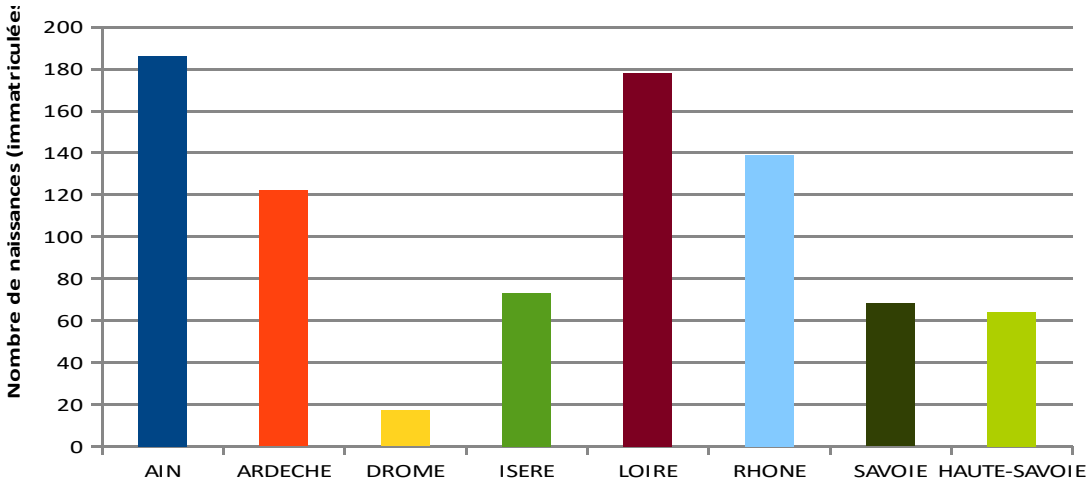

Annexe 5 : Répartition des naissances de poulains de type trait en Rhône-Alpes par département en 2013 (ifce)

Races	Effectif
Ardennais	6
Auxois	2
Boulonnais	0
Breton	0
Cob	1
Comtois	106
Poitevin	2
Percheron	22
Trait du Nord	0
Franche-Montagne*	5
TOTAL	144

Annexe 6 : Répartition des étalons en activité en Rhône-Alpes par race en 2013 (ifce)

**La race Franche-Montagne est une race suisse reconnue par les Haras Nationaux Français.*

les Haras nationaux

Calendrier des concours d'élevage 2013

Chevaux de trait

Ain					
3 Août 2013	Charnoz	01	Comtois	Local	SEUCT'AIN
17 août 2013	Franchelein	01	Percheron	Local	SEUCT'AIN
24 août 2013	**Chazey sur Ain**	**01**	**Utilisation**	**Régional**	**SEUCT'AIN**
22 septembre 2013	**Ars sur Formans**	**01**	**Régional Percheron**	**Régional**	**SEUCT'AIN**
12 octobre 2013	**Chatenay**	**01**	**Concours étalons**	**Régional**	**SEUCT'AIN**
Ardèche					
11 août 2013	Mirabel	07	Comtois	Local	Union des syndicats d'éleveurs et utilisateurs d'équidés en Ardèche
Isère					
7 août 2013	La Tour du Pin	38	Trait	Local	Syndicat d'élevage du cheval en Dauphiné
28 juillet 2013	La Chapelle de la Tour	38	Utilisation	Local	Traîne Sabot
11 août 2013	Saint Pierre de Chartreuse	38	Comtois	Local	Syndicat d'élevage du cheval en Dauphiné
Loire					
7 juillet 2013	Andrezieux Boutheon	42	Utilisation	Local	Association des éleveur de chevaux de trait de la Loire
21 août 2013	Saint-Galmier	42	Comtois - Percheron	Local	Association des éleveur de chevaux de trait de la Loire
24 août 2013	Cremeaux	42	Toutes races	Local	Association des éleveur de chevaux de trait de la Loire
30 août 2013	Perreux	42	Percheron	Local	Association des éleveur de chevaux de trait de la Loire
1er septembre 2013	**Perreux**	**42**	**Régional Comtois**	**Régional**	**Association des éleveur de chevaux de trait de la Loire**
Rhône					
4 août 2013	Les Ardillats	69	Comtois – Percheron	Local	Syndicat des éleveurs et utilisateurs de chevaux de trait du Rhône
10 août 2013	Amplepuis	69	Comtois – Percheron	Local	Syndicat des éleveurs et utilisateurs de chevaux de trait du Rhône
17 août 2013	Sarcey	69	Comtois – Percheron	Local	Syndicat des éleveurs et utilisateurs de chevaux de trait du Rhône
17 août 2013	Sarcey	69	Utilisation	Local	Syndicat des éleveurs et utilisateurs de chevaux de trait du Rhône
Savoie					
6 août 2013	Flumet	73	Comtois	Local	Société mulassière du Val d'Arly / Syndicat mulassier de Flumet
Haute-Savoie					
23 juin 2013	Contamine sur Arve	74	Utilisation	Local	Syndicat hippique de la Roche sur Foron
27 juillet 2013	La Roche sur Foron	74	Comtois	Local	Syndicat hippique de la Roche sur Foron
3 Août 2013	Megève	74	Comtois – Franches-montagnes	Local	Syndicat hippique et mulassier du Haut Faucigny

Document non contractuel – sous réserve de modification

5/6

Annexe 7 : Calendrier des différentes concours d'élevage de chevaux de trait ayant eu lieu en Rhône-Alpes en 2013 (Haras Nationaux)

... ou la mise en place d'une filière régionale,...

Présentation

On peut aussi être plus ambitieux dans le projet de développement, par exemple en tentant de monter une filière rhône-alpine. On a vu précédemment quelques points à éclaircir avant de monter un tel projet, qui sera coûteux en temps et en argent (ce dernier point pouvant être pris en charge partiellement par la région, voir même par le fonds EPERON ou l'Office de l'Elevage – même si cela pourrait être plus long à mettre en place).

Il convient de s'inspirer d'actions déjà entreprises ailleurs en France : notons l'exemple de Poulain Comtois, qui, bien qu'étant la plus belle réussite nationale grâce à l'action d'une employée qui s'y consacre très fortement, reste encore au deçà des espérances suscitées (le salaire de l'employée reste très largement supporté par l'extérieur, et seuls 58 poulains ont été commercialisés en 2004).

Insertion du programme dans ce qui existe déjà

Il semble nécessaire d'insérer l'action de développement au maximum dans des efforts qui existent déjà, et de mobiliser les forces existantes au lieu d'en générer de nouvelles.

On a vu la nécessité dans ce cas de développer une marque. Sur ce point, citons celle en train d'être mise en place par la région, pour identifier l'agriculture et l'agroalimentaire de Rhône-Alpes, tous produits confondus (fruits, légumes...), et que Béviralp est en train d'appliquer au produit viande. Chaque filière doit définir elle-même son cahier des charges, qui est validé par la chambre d'agriculture. Celui-ci est simple : il doit exclure la non-qualité et mettre en œuvre des moyens uniquement régionaux. Il serait alors important de s'insérer dans cette logique : en effet, une communication sur le produit *jeune cheval rhône-alpin* (ce nom n'est qu'un exemple, il devra être décidé par des professionnels de la communication) serait relayée par les communications de chaque produit rhône-alpin, ainsi que par la communication générique faite par la chambre d'agriculture.

Une structure devra gérer très strictement l'appui technique aux éleveurs et la logistique : elle s'assurera de la disponibilité, chaque semaine de l'année, de produits conforme au cahier des charges. Elle pourra ensuite assurer la commercialisation

des poulains : on peut par exemple imaginer la location de stalles, réservées et estampillées *jeune cheval rhône-alpin*, au sein du marché aux bestiaux de Cibevial, où s'approvisionne notamment Profil. Ces stalles (qui sont actuellement en location pour 4,85 €HT par semaine) disposeraient ainsi d'animaux finis et disponibles pour les maillons aval de la filière (grossistes). Eux auraient ainsi la possibilité de communiquer sur ce produit (par une publicité financée par la structure), auprès des bouchers, des restaurateurs, des GMS, avec l'aide bénévole des éleveurs. Il est connu que la présence d'un éleveur dans une GMS avec un animateur professionnel (coût : 150€ par prestation journalière) est très efficace.

Quelle structure est-elle capable de prendre en main un tel travail ? A l'heure actuelle, ni l'ASECRA (non agréée par l'Office de l'Elevage pour une telle mission), ni l'ARDPA n'a les compétences humaines et techniques pour s'y mettre. Si l'une ou l'autre a la réelle ambition de s'y atteler, et la compétence pour embaucher à plein temps une personne ressource (de type technico-commercial, par exemple payé sur un pourcentage de commerce réalisé, et qui aura notamment pour tâche de démarcher tous les réseaux de distribution locaux en plus de procurer un soutien technique à l'éleveur), alors elle le pourra. Sinon, une autre structure, de type commerciale par exemple, peut être envisagée.

Le programme, pour être suivi par tous, doit être monté par tous.

Un tel schéma, où le rôle de la production s'arrête à son rôle premier, est vivable pour lui et permet de valoriser au mieux les savoir-faire de chacun au sein de la filière. En contrepartie, il demande réellement l'adhésion de tous sur ce modèle, qui doit être le fruit d'un dialogue approfondi entre tous, et d'une demande de tous. L'implication de la société Profil, notamment, est indispensable : le moteur d'un maillon amont d'une filière est celui situé en dessous, même si tout le monde participe à l'élaboration.

... voire saisonnière ?

On peut aussi imaginer le dispositif précédent appliqué à un produit saisonnier, comme le laiton.

Citons à ce titre l'exemple du *fin gras du Mézenc*, en passe d'obtenir une AOC. Depuis 1995, des éleveurs de Haute-Loire et d'Ardèche mettent en valeur leur production : des bœufs élevés de manière traditionnelle (110 jours d'engraissement en étable dès le 1er novembre). L'Association Fin Gras du Mézenc, dirigée par Yannick Pochelon et dont le siège est à Fay sur Lignon (43), assure deux passages en ferme (en novembre-décembre et en janvier-février) auprès de 80 éleveurs, pour noter l'état de l'animal et le faire rentrer, ou non, au sein du cahier des charges « fin gras du Mézenc » : quatre notes sont mises en fonction de sa qualité.

Entre le 1er février et le 31 mai, l'association met en lien les 40 bouchers et les 80 éleveurs pour assurer la commercialisation d'environ 500 animaux (soit une moyenne d'un peu plus de 6 animaux commercialisés par éleveurs). Un certificat est établit par l'association à l'éleveur lorsque l'animal est suffisamment développé, et à l'abattoir en fonction de la carcasse. Sa qualité assure la présence du Fin Gras dans plus de 40 restaurants régionaux. L'association, financée notamment par la DATAR et la région, fournit le matériel publicitaire, pour un budget annuel d'environ 30.000€. Les professionnels (de toute la filière) sont extrêmement impliqués dans cette démarche, modèle de développement territorial réussi.

Avant de s'engager dans une telle voie, il pourrait être intéressant que les producteurs de l'ASECRA organisent une visite de cette structure, de manière à évaluer par eux-même l'organisation de ce programme et l'implication des professionnels autour de ce produit.

Annexe 8 : Mise en place d'une filière régionale ou saisonnière (MASSON.T, 2006)

Élevages en Rhône-Alpes		
	2006	***2013***
Nombre d'élevages	1061	686
Nombre d'étalons en activité	173	144
Nombre de naissances immatriculées	1 167	847
Nombres de juments saillies	2 409	1 609

Viande		
	2006	***2013***
Consommation	23,3 milliers de TEC	16,7 milliers de TEC
Nombre de bouchers chevalins en Rhône-Alpes	37	20
Nombre de bouchers chevalins en France	1 000	650
Nombre d'abattoirs ayant traité des équidés en Rhône-Alpes	14	15
Nombre d'équidés abattus en France	18 991	20 544

Autres débouchés		
	2006	***2013***
Nombre de renouvellements de cartes d'immatriculation en Rhône-Alpes	759	614
Nombre de renouvellements de cartes d'immatriculation en France	8 044	6 517

Annexe 9 : Récapitulatif des différentes données par type de débouchés

Table des illustrations

Figures

Figure 1 : Évolution de la consommation de viande chevaline en France (d'après FranceAgriMer).....6
Figure 2 : Importations françaises de viande chevaline en 2012 (FranceAgriMer).....7
Figure 3 : Consommation des ménages par lieu d'achat en 2009 (FranceAgriMer).....8
Figure 4 : Export en vif en 2008 (FranceAgriMer).....8
Figure 5 : Logos du label "Viande de France" selon le type de viande (Viande-de-france.fr).....12
Figure 6: Nombre des élevages de chevaux de trait par département, selon le nombre de poulinières (ifce).....14
Figure 7 : Nombre des élevages de chevaux de trait par race, selon le nombre de poulinières (ifce)...14
Figure 8 : Les éleveurs de chevaux de trait rhônalpins ont-ils rencontré des difficultés en 2013 pour commercialiser leurs produits? Lesquelles?.....15
Figure 9 : Effectif de chevaux vendus en Rhône-Alpes en 2013 suivant leur âge et leur destination de vente.....15
Figure 10 : Prix de vente de chevaux à destination bouchère en Rhône-Alpes en 2013.....16
Figure 11 : Poids de vente de chevaux à destination bouchère en Rhône-Alpes en 2013*.....16
Figure 12 : Prix d'abattage au kilogramme de poids de carcasse d'un équidé en Rhône-Alpes en 2013 17
Figure 13 : Évolution du nombre d'équidés abattus en France depuis 1999 (SSP).....18
Figure 14 : Pourcentage de chevaux choisis par les bouchers chevalins en Rhône-Alpes en 2013 selon leur type et leur âge.....19
Figure 15 : Prix d'achat au kilogramme de poids de carcasse d'un cheval de trait en Rhône-Alpes par un boucher chevalin en 2013.....19
Figure 16 : Estimation en pourcentage de l'âge de la clientèle achetant de la viande chevaline chez un boucher chevalin en Rhône-Alpes en 2013.....20
Figure 17 : Pourcentage des difficultés rencontrées par les bouchers chevalins de Rhône-Alpes pour 21
Figure 18 : Répartition des prix de vente de chevaux de trait en 2013 suivant leur utilisation (ifce)....22
Figure 19 : Évolution du nombre de juments de trait saillies en Rhône-Alpes (ifce).....22
Figure 20 : Évolution du nombre d'étalons de trait en activité en Rhône-Alpes (ifce).....23
Figure 21 : Évolution du nombre de saillies en Rhône-Alpes (ifce).....23
Figure 22 : Nombre de transactions de chevaux de trait effectuées en 2013 en Rhône-Alpes (ifce)....24
Figure 23 : Évolution du nombre de naissances immatriculées de chevaux de trait en Rhône-Alpes (ifce).....25
Figure 24 : Évolution du nombre de naissances immatriculées de chevaux de trait en France (ifce)....25
Figure 25 : Évolution du nombre de têtes de chevaux de boucherie selon les principaux pays fournisseurs du marché italien (Eurostat).....26

Tableaux

Tableau 1 : Tonnage de viande chevaline produite et consommée par pays de l'Union Européenne (FranceAgriMer).....26

Annexes

Annexe 1 : Évolution des cours de poulains de boucherie (FranceAgriMer).....32
Annexe 2 : Carte des localisations des bouchers chevalins et abattoirs ayant traités des équidés en Rhône-Alpes en 2013.....32
Annexe 3 : Prix de l'équarrissage de la région de la région Rhône-Alpes (Angee.fr - ifce).....33
Annexe 4 : Répartition des juments de trait saillies en Rhône-Alpes par département en 2013 (ifce). 33
Annexe 5 : Répartition des naissances de poulains de type trait en Rhône-Alpes par département en 2013 (ifce).....33
Annexe 6 : Répartition des étalons en activité en Rhône-Alpes par race en 2013 (ifce).....34
Annexe 7 : Calendrier des différentes concours d'élevage de chevaux de trait ayant eu lieu en Rhône-Alpes en 2013 (Haras Nationaux).....34
Annexe 8 : Mise en place d'une filière régionale ou saisonnière (MASSON.T, 2006).....38
Annexe 9 : Récapitulatif des différentes données par type de débouchés.....39